

Charenton

n° 284

Avril-Mai 2024

Magazine

Info & Actu | Sport | Portrait | Culture | Agenda |



DECRYPTAGE

**Elections européennes
le 9 juin** page 10

GRAND ANGLE

**Jumelages : historique, portrait du
président du comité et actus** page 17

RENCONTRE

**Tarun Gupta et Deepika Rathour :
l'enrichissement du partage** page 31



Concertation en ligne sur l'expérimentation de l'abaissement de la vitesse maximale autorisée sur l'A4 entre Charenton-le-Pont et Saint-Maurice du 8 avril au 7 mai 2024.

Du 8 avril au 7 mai 2024, le projet d'expérimentation de l'abaissement de la vitesse maximale autorisée sur une section de l'autoroute A4 traversant les communes de Charenton-le-Pont et de Saint-Maurice sera soumis à l'avis du public via une concertation en ligne (sous forme d'une participation du public par voie électronique- PPVE) : www.concertation-abaissement-vitesse-A4.fr

EXPÉRIMENTER L'ABAISSEMENT DE LA VITESSE SUR UN TRONÇON DE L'A4

Sur le tronçon étudié de l'A4, on estime que près de 14 000 habitants des communes de Charenton, Saint-Maurice, Ivry-sur-Seine, Alfortville et Maisons-Alfort sont aujourd'hui impactés par une exposition au bruit qui peut entraîner des nuisances substantielles et continues. Suite à une étude réalisée par la Direction des routes d'Île-de-France (DIRIF), une expérimentation de l'abaissement de la vitesse autorisée de 90 km/h à 70km/h est proposée sur une section de 4 km de l'autoroute A4 dans les deux sens de circulation, au niveau des communes de Charenton-le-Pont et de Saint-Maurice.

A l'origine, cette initiative a été portée auprès de Sophie Thibault, Préfète du Val-de-Marne par Hervé Gicquel, Maire de Charenton-le-Pont, avec le soutien de Michel Herbillon, Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne, en lien avec Christian Cambon, Sénateur, Igor Semo, Maire de Saint-Maurice et Marie-France Parrain, Maire de Maisons-Alfort. Ces élus souhaitent vivement la concrétisation de cette action qui participera grandement à l'amélioration du cadre et de la qualité de vie des communes concernées.

L'abaissement de la vitesse maximale autorisée permettrait de réduire le bruit de 2,2 décibels la nuit, soit une diminution de 40 % des nuisances sonores. Avec une vitesse maximale autorisée fixée à 70 km/h et en fonction des vitesses pratiquées aujourd'hui, le temps de parcours pour l'usager sera faiblement allongé d'environ 33 secondes en heures creuses. Cette expérimentation aura également un impact positif sur la qualité de l'air grâce à la diminution des émissions d'oxydes d'azote et de particules fines. Si elle venait à se concrétiser, cette initiative améliorerait grandement la vie quotidienne des milliers d'habitants dont les logements longent ou sont à proximité l'autoroute A4 qui concentre environ 270.000 véhicules par jour.



Charenton Magazine 48, rue de Paris - 94220 Charenton • **Directeur de la publication** Hervé Gicquel • **Rédactrice en chef** Céline Lormier (01 46 76 47 93) • **Journaliste** Stéphane Legras. • **Ont collaboré à ce numéro** David Custodio, Céline Lormier, Mylène Sacksick-Leiblang **Photos** Jean-François Deroubaix, David Custodio, Stéphane Legras, Jérôme Forçard, Nathalie Baron, Protection civile, Azur Olympique Charenton, Marion Fuzon, DR, Adobe Stock, Freepik • **Conception Graphique** Annabelle Brietzke • **Mise en page** Cyril Doumbé, Stéphane Legras • **Impression** Groupe Morault - tirage 18 000 exemplaires **Distribution** Abdellatif Aichi Magazine imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement.



L'édito

Hervé GICQUEL | Maire de Charenton-le-Pont | Vice-Président du Conseil départemental du Val-de-Marne



Chères Charentonnaises, Chers Charentonnais,

La question du logement occupe une place majeure dans la vie des Français car il s'agit d'un des postes les plus importants pour les dépenses d'un foyer. Notre pays connaît une crise en la matière notamment dans les agglomérations. Plusieurs facteurs comme la hausse des taux d'intérêt, la rareté du foncier disponible, le coût de construction, l'empilement de nouvelles normes contraignantes et les effets des plateformes de locations saisonnières contribuent à l'aggravation de cette situation. L'offre est déjà aujourd'hui très insuffisante pour répondre aux besoins en logements. Les parcours résidentiels locatifs et d'accession à la propriété ne sont pas fluides.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2024, la gestion des logements sociaux a été modifiée défavorablement par l'Etat. Ainsi, jusqu'à présent les villes disposaient d'un droit d'attribution sur 20% du parc social présent sur son territoire et d'une parfaite connaissance de la typologie des appartements qui venaient à se libérer. L'Etat disposait de 30% du parc et Action Logement de 50%.

Désormais, lorsque des logements se libèrent, les bailleurs sociaux les attribueront de manière prioritaire. Dans un second temps, ils mettent à disposition des réservataires (Préfecture, Action Logement et Ville) le volume d'appartements restants encore disponibles de manière aléatoire.

Notre Ville se retrouve donc fortement impactée par cette nouvelle réglementation n'ayant plus de visibilité sur les appartements qui lui sont soumis par les bailleurs. On nous promet de bénéficier du même nombre de logements sur une année mais nous n'avons aucune garantie sur les surfaces et les typologies. Cette évolution ne facilitera pas la tâche des Maires et nous la déplorons.

Dans ce contexte, l'Association des Maires de France (AMF) vient de publier 25 propositions visant à permettre une mise en œuvre plus efficace de cette politique. Il s'agit de redonner du pouvoir d'agir aux Maires, de libérer le foncier existant et réorienter l'Etat vers un modèle économique de production de logement soutenable tant pour les constructeurs privés que pour les bailleurs sociaux. Il s'agit de stopper l'aggravation de la pénurie de l'offre et de réhabiliter la construction de logements.

Malgré le contexte urbain dense que nous connaissons, notre Municipalité ne ménage pas ses efforts pour permettre la création de logements en accession et sociaux et, dans certains cas, via la préemption. Notre action se traduit concrètement par le taux de logements sociaux qui atteint aujourd'hui 24,95%, lequel nous rapproche donc un peu plus des 25 % à atteindre imposés par la loi SRU.

Nous multiplions aussi les partenariats avec les bailleurs sociaux qui ont modernisé et réhabilité la quasi-totalité de leur parc à Charenton avec notamment l'objectif de réaliser des économies d'énergie. De plus, l'opération Charenton-Bercy prévoit la construction de 1500 nouveaux logements dont 30 % sociaux.

A ce propos, je vous invite à participer à la réunion publique concernant le permis de construire en cours sur la ZAC Charenton-Bercy le jeudi 25 avril à 19h au Gymnase Maurice Herzog afin d'échanger ensemble sur les enjeux et les perspectives de ce futur aménagement urbain.

Enfin, je me réjouis de la perspective de l'abaissement de la vitesse maximale autorisée sur l'Autoroute A4 suite aux nombreuses demandes formulées par notre Municipalité auprès de la Préfète du Val-de-Marne. Il s'agit d'une action significative qui devrait permettre de réduire les nuisances sonores d'environ 40% notamment au cours de la nuit. Le temps de parcours pour l'utilisateur sera faiblement allongé d'environ 33 secondes en heures creuses. Nous ne perdons pas de vue également l'engagement de l'Etat d'installer à terme des protections acoustiques le long de cet axe de circulation, grâce à la mobilisation de financements destinés à la rénovation du réseau national routier, dont nous venons d'avoir également la confirmation.

Bonne lecture

< RETOUR EN IMAGES >



BUDGET PARTICIPATIF | Il est possible de "voter pour vos idées" jusqu'au 15 mai, soit en ligne (lafabriquecitoyenne.charenton.fr), soit à l'hôtel de ville où une urne est mise à disposition ou lors des ateliers de rue qui se poursuivent. Les habitants de 16 ans et plus sont invités à choisir leurs 5 projets préférés parmi les 22 retenus.

Prochains ateliers de rue
où des animateurs seront présents :

Mercredi 24 avril, 14h-18h : jardin du Cardinal de Richelieu

Samedi 27 avril, 14h-18h : parc de Conflans

Samedi 4 mai, 10h-13h : place Aristide Briand

Lundi 6 mai, 16h-20h : sortie du métro Liberté

CONFÉRENCE SUR L'ABBÉ PIERRE | Figure de la solidarité en France et qui vécut plusieurs années à Charenton, l'Abbé Pierre était au cœur de la conférence "L'Abbé Pierre, une révolte en héritage", le jeudi 29 février à la Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie. Organisée par la Ville avec Emmaüs Liberté, elle a permis d'aborder, en présence du Maire, Hervé Gicquel, l'appel de février 1954, ses causes et ses effets ainsi que le fait qu'il reste toujours d'actualité.



BLEXBOLEX EXPOSÉ À LA MÉDIATHÈQUE | Elle s'intitule "Saisons, imagier arborescent" et a été présentée à la médiathèque des Quais du 28 février au 20 avril. En lien avec l'album éponyme signée Blexbolex (éditions Albin Michel), elle navigue du simple au complexe et met en scène un éventail d'histoires écrites dans les textes, les formes, les couleurs, les signes du temps qui passe... Autant de pistes pour jouer avec le vocabulaire graphique de l'auteur. L'exposition était prêtée par le Département du Val-de-Marne.



< RETOUR EN IMAGES >



LES HOMMES BLEUS | La pièce sur les migrations, l'exil, était présentée les 2 et 3 mars au T2R, avec un cheval sur scène. Et Jean-Marc Barr ! L'acteur et metteur en scène qui fut révélé par le film "Le Grand bleu", entamant alors une carrière aux collaborations aussi exigeantes que prestigieuses. Le spectacle, croisant les destins, était programmé en exclusivité francilienne au théâtre de Charenton.



KYLE EASTWOOD | La salle du T2R était pleine, le mardi 26 mars, pour accueillir le contrebassiste de jazz Kyle Eastwood. Le musicien est actuellement en tournée pour présenter son dernier album où il interprète avec son quintet le répertoire des musiques des films culte de son père. Un certain Clint.



© Jérôme Bonnet

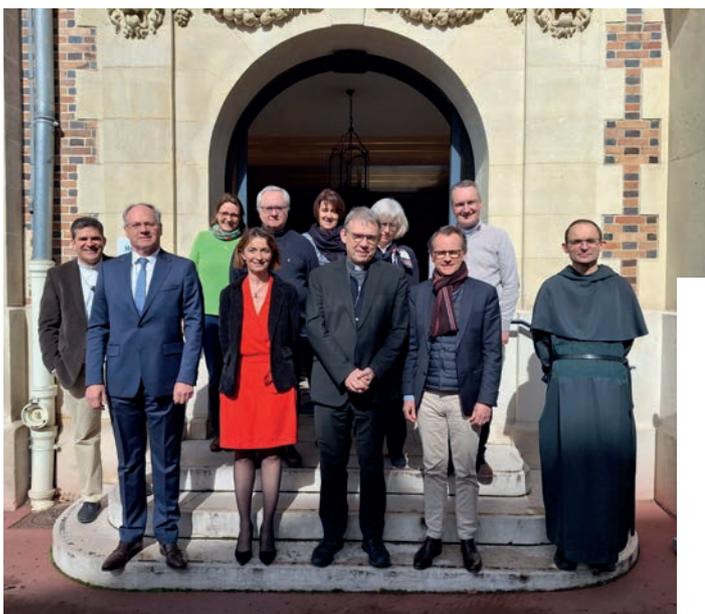


Dépôt de gerbe par Pascal Turano, Premier Adjoint au Maire, Chantal Lehout-Posmantier, Adjointe au Maire déléguée aux Seniors et Murielle Minart, Conseillère municipale.

COMMÉMORATION | Lors de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, élus et représentants d'associations d'anciens combattants se sont recueillis devant le monument aux Morts de la place de L'Eglise. Etaient notamment présents Pascal Turano, 1^{er} Adjoint au Maire et Jean-Marc Boccara, Adjoint au Maire délégué aux Actions commémoratives, aux anciens combattants et au devoir de mémoire.



< RETOUR EN IMAGES >



VISITE PASTORALE | Du 13 au 17 mars, Monseigneur Dominique Blanchet, évêque du diocèse de Créteil est allé dans les différentes communes du Val-de-Marne dont il a la charge dont Charenton. Lors d'une rencontre à l'Hôtel de Ville de notre commune, il a pu échanger avec les Maires de Charenton, Vincennes, Saint-Maurice et Saint Mandé en présence notamment de Jérôme Thuault, curé de la paroisse de Charenton. L'occasion pour l'évêque d'échanger avec les élus et les habitants des communes concernées. Le jeudi 14 mars il était par exemple présent à l'église Saint-Pierre de Charenton pour une prière et une messe. Dans ce cadre, environ 350 scouts se sont rassemblés dans le bois de Vincennes dont 60 de Charenton.

NOUVEAUX ÉLECTEURS ET NATURALISÉS | C'est une tradition bien ancrée. Début avril, le Maire, Hervé Gicquel, et Valérie Lyet, Conseillère municipale déléguée aux affaires civiles ont tenu à saluer les nouveaux électeurs en leur remettant officiellement leur carte. Cette remise s'est faite lors d'une cérémonie à l'Hôtel de Ville. Lors de cette soirée, les Charentonnais récemment naturalisés ont aussi été mis à l'honneur.



MIEL MÉDAILLÉ | Le miel produit à Charenton par l'association Be Happy Miel n'en finit pas de collectionner les récompenses. Le Maire, Hervé Gicquel, a donc tenu à saluer la récente médaille d'argent décrochée au concours des Miels de la Métropole du Grand Paris par les équipes de Laurent Tron. Marie-Hélène Magne, adjointe au Maire déléguée au Développement durable et à l'Écologie urbaine était présente.

< RETOUR EN IMAGES >

GESTES QUI SAUVENT | Le samedi 23 mars, la Protection Civile a proposé une initiation aux gestes qui sauvent. Une initiative doublement solidaire car elle était accompagnée d'une collecte au profit de l'épicerie solidaire Au Petit Plus réalisée par son antenne de Charenton et les cadets de la Protection Civile Paris Seine. 200 Charentonnais ont été formés par 15 secouristes de l'antenne de Charenton.



ZAC CHARENTON-BERCY | Le 4 mars s'est déroulée à l'Hôtel de Ville une réunion avec les membres du Conseil de Quartier Bercy et du comité citoyen de la Zac Charenton-Bercy au sujet du permis de construire de cette importante opération d'aménagement.

Riverains, et plus généralement habitants de Charenton, pourront également mesurer l'avancée du projet lors d'une réunion publique qui est prévue le 25 avril à 19h au gymnase Maurice Herzog, 7/9 rue du Nouveau Bercy.



DIGITAL CLEANUP DAY | Du 11 au 16 mars, le Digital Cleanup Day a fait son retour à Charenton pour sa 4^e édition. Cet événement mondial ambitionne de fédérer tous les acteurs du territoire pour nettoyer nos données, réparer ou recycler nos équipements numériques, afin de réduire notre empreinte liée au numérique. L'objectif est d'éveiller les consciences sur l'impact grandissant du numérique et d'agir concrètement. Des ateliers de sensibilisation ont été réalisés auprès des jeunes utilisateurs (collège la Cerisaie avec le défi numérique "Ma Petite Planète", lycée Schuman et groupe scolaire Notre-Dame-des-Missions). Les 2 commerces partenaires de la ville, le Pink Concept et CX Informatique, ont également contribué à cette opération locale avec les citoyens, ainsi que les élus et agents de la ville grâce à un challenge interne. Ainsi, plusieurs Téraoctets de données ont pu être supprimés et une quantité importante de matériel numérique à nouveau recyclé cette année. Bravo à tous !

< RETOUR EN IMAGES >

MATINÉE DU BÉNÉVOLAT | C'était une première et ce fut un succès. La matinée du bénévolat a séduit de nombreux Charentonnais à l'espace Nelson Paillou, le samedi 16 mars, en présence du Maire, Hervé Gicquel, et de nombreux élus. Le principe était simple : mettre en relation les associations locales et les habitants souhaitant s'engager et donnant de leur temps. 145 visiteurs se sont déplacés, 35 personnes ont laissé leurs coordonnées aux associations présentes et 9 bénévoles ont ainsi été recrutés. Pour rappel, il n'est pas nécessaire d'être sportif pour être bénévole dans une association sportive.



LA DICTÉE DES FAMILLES | Le samedi 16 mars, l'Association des Familles de Charenton organisait à l'espace Toffoli la 10^e Dictée des familles. Des dizaines de candidats ont "planché" dans la bonne humeur sur un texte adapté à tous les âges. Un événement salué par le Maire, Hervé Gicquel.



< RETOUR EN IMAGES >



PRINTEMPS DE L'EMPLOI | Plus de 260 visiteurs pour une cinquantaine d'exposants. Le millésime 2024 du Printemps de l'emploi, organisé conjointement par les Villes de Charenton et de Saint-Maurice, le mercredi 20 mars, au Centre commercial Bercy 2 a été un succès. Les participants à ce job-dating ont été salués par Pierre Miroudot, Conseiller municipal délégué à l'Emploi et aux Entreprises. Parmi la quarantaine de recruteurs, on retrouvait des entreprises d'importance : Elior, Burger King, McDonald's, Century 21, Renault, SNCF réseau, la RATP ou encore le comité d'organisation de Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024. Etaient également présents près d'une dizaine d'organismes de formations et des CFA locaux. Les demandeurs d'emplois pouvaient trouver un accompagnement personnalisé et gratuit au travers du "Parcours de confiance", un dispositif nouveau d'échange auprès d'experts, coaches, chasseurs de tête, spécialiste du look, pour du conseil sur des aspects aussi variés que l'orientation et la transition professionnelles, l'image de soi et même des simulations d'entretien d'embauche.



SOUPE DES CHEFS DU LIONS CLUB | Samedi 9 et dimanche 10 mars, s'est déroulée la première édition de la "Soupe des chefs du Lions Club" au profit de l'épicerie Solidaire "Au Petit Plus" sur les marchés de Charenton et de Saint-Maurice. Neuf restaurateurs ont confectionné des soupes qui ont été mises en vente. Pour les chiffres : 146 litres de soupe environ, soit 291 bocaux pour une recette de 1 311 euros. Parmi les acheteurs, on a retrouvé le Maire, Hervé Gicquel.

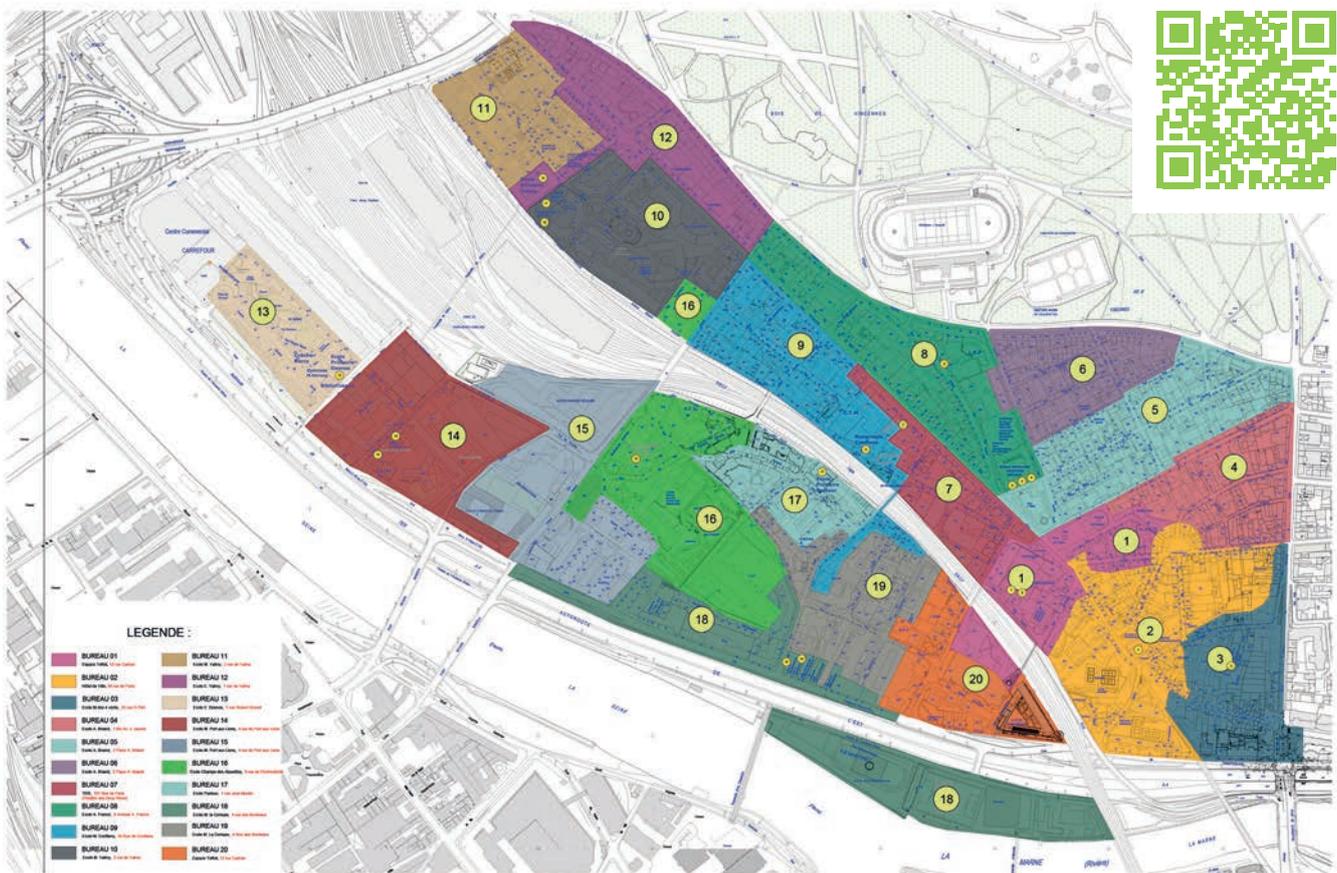


FAMILLES UKRAINIENNES | Elles vivent à Charenton suite au conflit avec la Russie. Des familles ukrainiennes ont été reçues, le mardi 27 février, à l'Hôtel de Ville par le Maire, Hervé Gicquel et Michel Van Den Akker, Conseiller municipal délégué aux Solidarités et vice-président du Centre communal d'action sociale (CCAS).



Quelques clefs pour le scrutin du 9 juin

A Charenton, la carte électorale a été redécoupée. Tous les Charentonnais recevront une nouvelle carte électorale. Le vote peut se faire par procuration.



Regardez bien votre nouvelle carte électorale une fois reçue courant mai. Vérifiez bien de quel bureau de vote vous dépendez pour les élections européennes du dimanche 9 juin. La municipalité a mis en place une nouvelle répartition des bureaux de votes. Objectif : rééquilibrer le nombre d'électeurs par site. Cela se manifeste par exemple par le passage de 4 à 3 bureaux à Aristide Briand afin de désengorger l'école. Par ailleurs, de nouveaux locaux municipaux seront investis comme le Théâtre des 2 Rives

ou les écoles Anatole France et Champs des alouettes. A noter que le nombre total de bureaux ne varie pas : les électeurs restent répartis sur 20 lieux.

Qui peut voter aux élections européennes ?

Les français et les ressortissants d'un pays de l'Union européenne. Si vous êtes un citoyen européen et que vous résidez en France, vous pouvez voter en France. Pour cela, vous devez demander à être inscrit sur les listes électorales.

Comment et quand s'inscrire sur les listes électorales

- Soit une inscription en mairie à la Direction des affaires Civiles - 16 rue de Sully du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h15 à 17h15, samedi de 9h à 12h15.
- Soit une inscription en ligne : service-public.fr

Dates limites

Le mercredi 1^{er} mai
pour les inscriptions en ligne
Le vendredi 3 mai
pour les inscriptions en mairie.



Comment voter par procuration ?

Si vous êtes absent le jour du scrutin, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote (même si l'électeur est inscrit sur une autre commune). Pour faire enregistrer votre procuration, vous, le mandant, devez vous présenter en personne dans :

Un commissariat de police

Une gendarmerie

Le tribunal de proximité dont dépend votre domicile

Le tribunal de proximité dont dépend votre lieu de travail

Muni du formulaire de procuration complété, de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile si vous réalisez la procuration en dehors de votre lieu de résidence. Sans oublier votre numéro INE qui figure sur votre carte d'électeur ainsi que celui du mandataire, qui votera à votre place.

Désormais, vous pouvez également faire votre demande de procuration en ligne depuis votre smartphone ou votre ordinateur sur maprocuration.gouv.fr

La procédure est simple :

Saisissez en ligne votre demande de procuration après vous être authentifié via FranceConnect. La validation de votre demande déclenche l'envoi à votre attention d'un courriel avec une référence de dossier à 6 caractères.

Rendez-vous ensuite dans n'importe quel commissariat de police ou brigade de gendarmerie ou consulat (pour les personnes résidant à l'étranger) avec votre référence de dossier et une pièce d'identité pour la vérification de votre identité et la transmission de votre demande de procuration à la mairie.

Devenez assesseur

Les électeurs charentonnais qui le souhaitent peuvent devenir assesseur, fonction dont les missions, bénévoles, consistent à siéger aux côtés des Présidents des bureaux de vote. Leur rôle est essentiel puisqu'ils assurent le bon déroulement du vote et de sa régularité (vérifier l'identité, contrôler les opérations de vote, faire signer les listes d'émargement, tamponner les cartes électorales, participer au dépouillement). Membres du bureau de vote, les assesseurs doivent être impérativement présents au plus tard à 7h45.

Leur présence est indispensable tout au long du déroulé du scrutin, ainsi que pour le dépouillement et jusqu'à la signature du procès-verbal.

Condition requise :

- Etre inscrit sur les listes électorales de la commune



Pour toutes vos questions :

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

Interroger ma situation électorale

Ma procuration est-elle bien prise en compte ?

Rendez-vous sur service-public.fr



Citoyens

◀ DE DEMAIN ▶



Prix littéraire Unicef

Depuis 2016, le Prix Unicef de littérature jeunesse permet de sensibiliser aux droits de l'enfant grâce à la lecture et de récompenser des ouvrages porteurs des valeurs de l'Unicef.

Le jury ? Les enfants eux-mêmes ! Chaque année, des enfants et jeunes de 3 à 15 ans votent pour leur livre préféré, parmi une sélection d'ouvrages choisis en fonction d'une thématique et répartis par catégorie d'âge (3-5 ans / 6-8 ans / 9-12 ans / 13-15 ans). Cette année, le Prix Unicef de littérature jeunesse est soutenu par son nouveau parrain, l'écrivain et académicien Erik Orsenna !

Tous les Accueils de loisirs de Charenton ont participé au Prix depuis juin et ont voté en avril, pour l'album de leur choix (parmi une sélection initiale de plusieurs livres). Cet événement a permis de donner aux enfants le goût à la lecture et de découvrir des activités créatives autour des livres avant le passage au vote. A Conflans, 81 enfants de moyenne et grande section ont participé.

L'engagement de Charenton pour les enfants salué

Lors du webinaire du 5 février proposé par l'Unicef et auquel assistaient près de 200 collectivités "Villes Amies des Enfants" (300 collectivités engagées en France dont 64 en Ile-de-France), la Ville de Charenton a été mentionnée comme une commune active dans son plan d'actions 2020-2026 et sur les formations mises en place sur les droits des enfants. Dans ses multiples dispositifs, elle a, par exemple, proposé à ses agents la formation "Ma ville à hauteur d'enfants" depuis 2022.



Formations du personnel d'animation

Début mars et en partenariat avec l'Association "Les maltraitances, moi j'en parle !", plusieurs sessions de sensibilisation sur une durée de 3h ont été proposées aux animateurs et directeurs d'accueils de loisirs maternels et élémentaires de la Ville sur les maltraitances infantiles (maltraitances entre enfants, maltraitances intrafamiliales, harcèlement...). Les signaux d'alerte et de repérage des situations de maltraitances ainsi que le circuit de la chaîne de protection de l'enfant, ont pu ainsi être clarifiés afin d'informer et de soutenir les professionnels auprès desquels les enfants sont amenés à se confier. Les directeurs d'accueils ont par ailleurs été sensibilisés par le SDJES (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) à la posture attendue d'un encadrant en structure péri et extrascolaire. Une centaine d'animateurs ont également été sensibilisés le 19 mars.



L'Equipe à domicile

On n'a pas tous les jours la chance de rencontrer un journaliste sportif qui sillonne le monde pour couvrir l'actualité du basket. Qui plus est pour le plus célèbre journal sportif français à savoir L'Equipe.

Le mardi 19 mars, la classe de CM1 de Charles Jeannin-Naltet de l'école Anatole France avait donc le privilège de rencontrer Yann Ohnona, reporter à L'Equipe.

"C'est dur ton métier ?", "C'est quoi une interview ?", "Est-ce que tu as aussi vu des matches féminins"... Les questions des élèves ne manquaient pas de pertinence.

Pédagogue et accessible, Yann a pu également expliquer le processus de fabrication d'un journal et les différents métiers qui le font vivre. Une manière originale et passionnante d'entamer cette année olympique.



Lycéens et collégiens à l'Assemblée nationale

Le lundi 4 mars, Michel Herbillon, Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne, a fait visiter l'Assemblée nationale à des élèves du lycée Robert Schuman. Puis, le 25 mars, ce sont des collégiens de La Cerisaie qui ont pu visiter Palais Bourbon, toujours avec Michel Herbillon mais aussi Fabien Benoit, Conseiller municipal délégué notamment à l'enseignement secondaire.





Citoyens

< DE DEMAIN >



Journée mémorielle de l'Udac

Le vendredi 8 mars, des élèves de 3^e du collège La Cerisaie ont participé à la journée mémorielle proposée chaque année par l'Union des anciens combattants du Val-de-Marne. Elle fut l'occasion de visiter le Musée des martyrs de la déportation le matin et le Musée de la Libération de Paris l'après-midi. Ces visites dans deux lieux de mémoire parisiens leur ont permis de faire le lien avec leur projet de rédaction de carnets de guerre mené avec leur professeur d'histoire.

Séjour au ski

Les élèves des classes de 5^e du Collège La Cerisaie ont pu profiter des joies de la neige lors de deux séjours organisés en janvier puis en mars au Centre Jean Franco géré par le conseil départemental du Val-de-Marne à La Plagne-Montalbert en Savoie. Au programme : cours de ski encadrés par l'École du ski français, balade en raquettes nocturne et découverte du milieu montagnard.



Echanges avec le collège et le lycée de Borgo Val di Taro

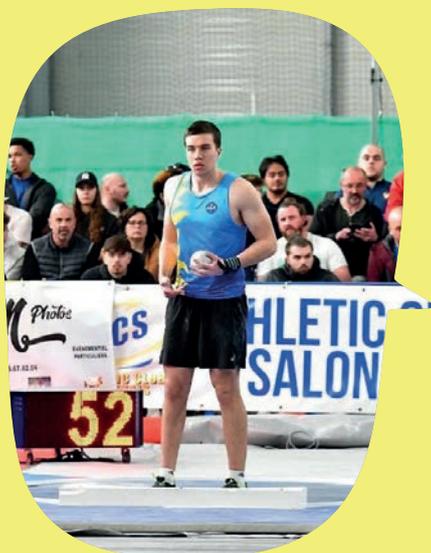


Dans le cadre du jumelage avec l'Italie, 34 élèves du collège La Cerisaie et du lycée Schuman ont participé aux échanges organisés avec le collège et le lycée de Borgo Val di Taro, près de Parme. Les élèves ont été accueillis respectivement du 20 au 25 mars et du 2 au 5 avril dans les familles de leur correspondants qu'ils accueilleront à leur tour l'année prochaine. Au programme de ces échanges, les visites de notre ville jumelée mais aussi de Parme, Milan, Vérone et Pise. Les élèves ont pu pratiquer l'italien et découvrir la culture locale. Un travail en classe permettra de revenir sur les temps forts de ce séjour.





Des performances de poids



Il vise une participation aux championnats d'Europe en 2025, rien que cela ; et au vu du récent palmarès d'Antoine Pottier, licencié à l'Azur olympique Charenton, l'objectif est à portée de poids. C'est en effet au lancer du poids que le jeune athlète se fait remarquer. Champion de France U20 en salle 2024 à Salon-de-Provence (étant première année junior), champion de France U18 en plein air en 2023 à Châteauroux, champion de France U18 en salle 2023 à Salon-de-Provence, il fut finaliste au Festival olympique de la jeunesse 2022 en Slovaquie. En toute logique, Antoine est sélectionné en équipe de France. Quant au record personnel (en U20, poids de 6 kg) de celui qui a rejoint le club charentonnais à l'âge de 6 ans, et où il est entraîné par un de ses piliers, Didier Petot, il s'élève à 16 mètres 50. Parmi les autres résultats du club : Antoine Pottier est champion de France du lancer du poids junior. Laura Montauban est vice championne de France du 60 mètres haies junior.



Jeunes gymnastes dans le rythme

Les derniers résultats des jeunes sportifs de l'Attitude Charenton gymnastique rythmique sont flatteurs. Les classements obtenus lors des récents championnats régionaux permettent de qualifier toutes les équipes TFB et TFC du club pour les Championnats de France. Une trentaine de gymnastes y représenteront Charenton les 11 et 12 mai prochains.

Ils luttent contre le gaspillage alimentaire

Des élèves du lycée Notre-Dame-des-Missions réalisant leur Service national universel sont mobilisés sur une initiative visant à lutter contre le gaspillage alimentaire. Elle est menée en partenariat avec le restaurateur Elier enseignement et l'application mobile Too Good To Go. Des paniers repas, constitués de plats préparés mais restés dans la cuisine du lycée et donc qui ne sont pas servis, sont proposés les mardis et vendredis soirs. Ils sont livrés dans le frigo du foyer de Notre-Dame-des-Missions et ont visiblement du succès !



ANNÉE OLYMPIQUE

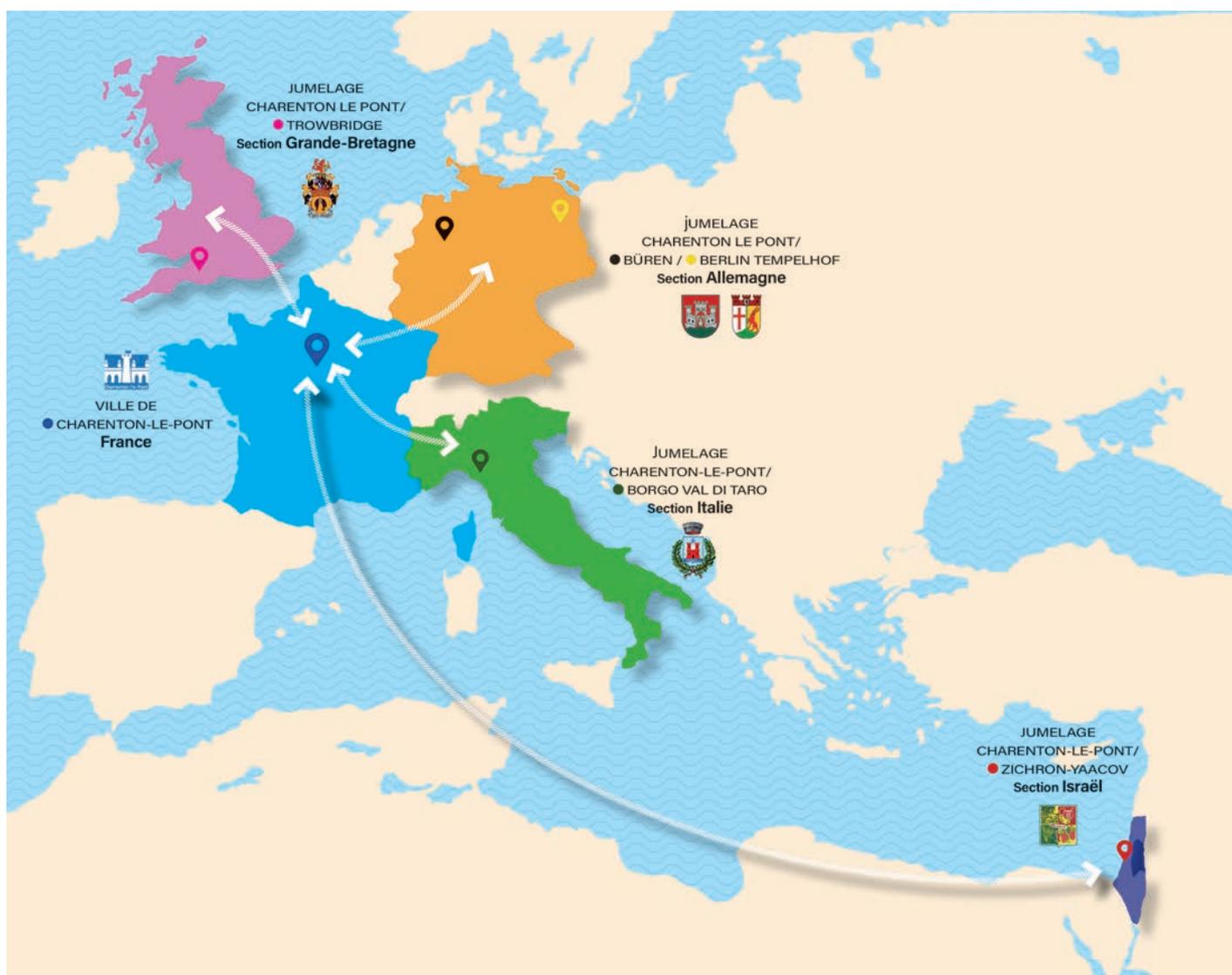
Charenton joue le(s) Jeu(x)

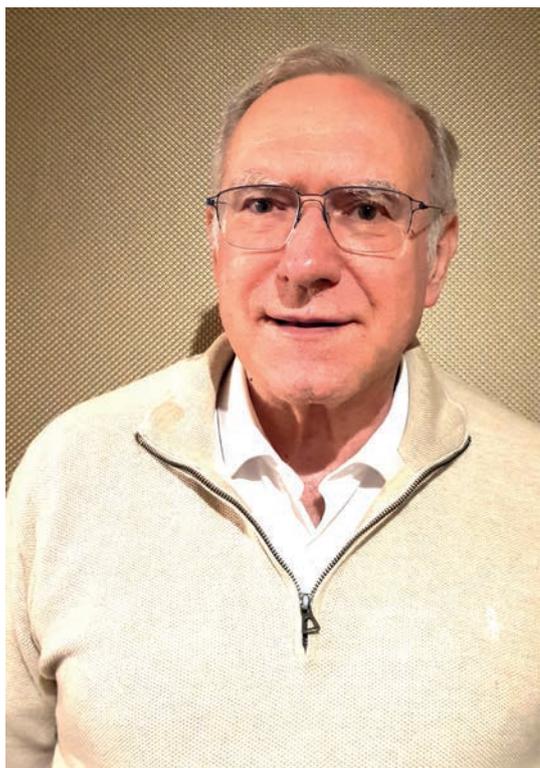
Depuis septembre, de nombreux événements sont organisés autour de l'olympisme avec les jeunes charentonnais. En début d'année scolaire, des kits pédagogiques de la Métropole du grand Paris ont été distribués aux élèves d'élémentaire (public et privé) de Charenton. Ils évoquaient les Jeux, les arts et le sport. Depuis décembre, l'exposition "1924-2024" proposée par les archives de la Ville, fait le lien entre sport et patrimoine du sport à Charenton. Depuis mars, l'exposition de la Casden "Histoire sport et citoyenneté" met en avant les valeurs de l'olympisme au travers de portraits de sportifs de haut niveau au cours de l'histoire des Jeux : elle est présentée sous forme de totems, dans différents lieux de la Ville comme le gymnase Tony Parker, le hall de l'école Briand, la médiathèque de Bercy, le T2R ou les bibliothèques de plusieurs écoles élémentaires. Début avril, l'Espace Art et Liberté a accueilli des œuvres sur l'olympisme qui ont été réalisées par les élèves de la circonscription Charenton-Alfortville. Ateliers et rencontres d'élèves se sont également multipliés au mois d'avril. Citons par exemple un flashmob et une battle hip-hop au complexe Nelson Paillou, un spectacle au T2R avec des élèves du collège La Cerisaie et du lycée Robert Schuman et des rencontres sportives à la Cipale.



Jumelages : historique, portrait du président du comité et actus des sections

Cinq villes sont jumelées avec Charenton : Berlin-Tempelhof-Schöneberg et Büren (Allemagne), Zichron-Yaacov (Israël), Borgo Val di Taro (Italie) et Trowbridge (Grande-Bretagne). A chaque pays correspond une section au sein du comité de jumelage.





Portrait : René Freysz, président du comité de jumelage

Depuis plusieurs années, René Freysz préside le comité de jumelage de Charenton. Cet homme engagé ne cesse d'impulser une dynamique positive en faveur du croisement des cultures du monde.

Charentonnais depuis bientôt 35 ans, René Freysz a toujours été un homme engagé. Dans ses activités associatives, dans ses passions (pour le vélo, le cinéma et le football) et dans son travail comme ingénieur pour un grand groupe d'aéronautique. C'est d'ailleurs peu avant sa retraite qu'il passe la vitesse supérieure. Fraîchement investi au Lions Club qu'il vient de quitter, il prend par la suite la direction de la section de jumelage Allemagne en 2015. Le multiculturel est une évidence pour cet homme âgé de 67 ans et père de trois grands enfants : *"Ma femme est d'origine italienne, je suis alsacien et j'ai une fille qui habite en Angleterre. Ajoutez à cela mon penchant pour les voyages et l'envie de découvrir d'autres cultures, et vous comprendrez le sens de mes engagements !"* Cet engagement le mène finalement, il y a quatre ans, à prendre la présidence du comité de jumelage. Il réunit quatre sections : Allemagne (avec les villes de Büren et Berlin-Tempelhof-Schöneberg), Italie (Borgo Val di Taro), Israël (Zichron-Yaacov) et Grande-Bretagne (Trowbridge).

Enrichissement et croisement des cultures

René Freysz relève le challenge haut la main, en multipliant avec les bénévoles des Conseils d'administration des quatre sections les initiatives pour faire vivre la

structure. Organisation du Printemps des jumelages, d'échanges réguliers de délégations avec les villes jumelées, moments festifs dédiés aux bénévoles... Charge à lui d'impulser une dynamique générale. *"Je fais en sorte que ces sections promeuvent l'enrichissement et le croisement des cultures du monde."*

Jamais à court d'idées ni de projets, René Freysz travaille actuellement à la mise en place d'un cinquième jumelage : *"Avec la ville de Caldas da Rainha (district de Leiria, dans le centre du Portugal). Une délégation portugaise est d'ailleurs invitée fin mai pour en envisager la faisabilité. Si tout se passe bien, la concrétisation de ce jumelage avec le Portugal pourrait aboutir dans les mois à venir."* A suivre.

Comité de jumelage de Charenton - www.jumelagecharenton.fr

Retour sur l'histoire du comité de jumelage



Depuis plusieurs années, Charenton nourrit ses jumelages avec l'Italie, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et Israël via des rencontres et des projets communs.

Objectif : tisser des liens d'amitié pour favoriser un pont entre toutes ces cultures du monde.

Conférence sur la royauté britannique au 20^e siècle, sur l'art vénitien au 18^e siècle, sur les aspects méconnus de la construction du mur de Berlin, sur les figures du cinéma israélien...

Les activités du comité de jumelage sont si variées qu'on ne saurait toutes les citer. Commençons par le jumelage le plus récent avec Trowbridge en Grande Bretagne. Avec ses 30 000 habitants, située dans l'Ouest de l'Angleterre, cette ville anglaise a longtemps été le principal pilier de l'industrie de la laine.

En 1997, Trowbridge et Charenton ont fêté les 20 ans de leur partenariat.

Des liens forts ont également été noués avec l'Allemagne, via un double jumelage avec Büren, d'un côté, et Berlin-Tempelhof-Schöneberg, de l'autre. Les relations avec Büren datent de 1976 : c'est là que l'on trouve les premières traces d'échanges entre les deux municipalités. En 1989, c'est l'officialisation de ce jumelage et une cérémonie entre les deux maires de l'époque (Theo Boehle Outre-Rhin et Alain Griotteray pour Charenton) formalise cette "union". Très vite, les échanges scolaires s'accroissent pour constituer un axe majeur du partenariat.

De son côté, le jumelage avec Berlin-Tempelhof est matérialisé le 27 janvier 1984. Les premiers échanges avaient démarré sept ans plus tôt : à l'époque, il s'agissait de lutter contre l'isolement géographique de Berlin Ouest. Si la réforme administrative de 2001 en Allemagne mettra en sommeil ce jumelage jusqu'en 2017, lorsque René Freysz devient président de la section, les liens sont vite renoués et perdurent aujourd'hui encore. Également jumelée avec Charenton, la commune de Borgo Val di Taro en Italie. Un jumelage en deux temps : en 1990 côté France, l'année suivante côté Italie. Depuis, les projets se multiplient dans l'objectif de "développer les relations humaines et un esprit de compréhension mutuelle". Enfin, la commune de Zichron-Yaacov en Israël constitue le jumelage le plus ancien de Charenton. Il date de 42 ans désormais. Là aussi, les villes et ses populations n'ont cessé d'apprendre l'une de l'autre et tissent, décennie après décennie, de véritables liens d'amitié.

L'actu des comités de jumelages, entre actions et projets



Section Allemagne

Président : Patrice Lombart

Les relations très étroites avec les deux villes jumelées de Berlin-Tempelhof-Schöneberg et Büren se traduisent par un ensemble d'activités en ville et hors les murs. D'abord, de nombreux échanges culturels et scolaires sont organisés entre les écoles allemandes et l'école Anatole France ainsi que les collègues La Cerisaie et Notre-Dame-des-Missions. Baptisé Musiandra, un projet d'enseignement musical a également vu le jour entre le conservatoire André Navarra et l'école de musique Kerstenberg à Berlin,

auquel le Comité de jumelage a apporté tout son appui. Pour les adultes, des cours de langue allemande, sur trois niveaux, sont par ailleurs proposés et ont lieu à la Maison des associations. Enfin, des sorties culturelles sont régulièrement organisées.

Patrice Lombart, président de la section depuis bientôt quatre ans, précise : *"Outre des conférences historiques avec des intervenants de haut niveau sur des thèmes très variés, sont offerte aux adhérents et des escapades très diverses sur des thème en lien avec le "monde" germanique : sortie au musée de la Grande guerre à Meaux, découverte du château de Malmaison, visite de Metz et de Luxembourg, ou encore de l'Hôtel de Beauharnais, résidence de l'ambassadeur d'Allemagne."*

En juin prochain, la section Allemagne participera activement aux célébrations du 40^e anniversaire du jumelage de Charenton avec Berlin. Un autre jubilé avait aussi été fêté avec Büren, en novembre dernier, témoignant ainsi de la force des liens qui unissent notre commune avec ses partenaires d'outre-Rhin.



Section Italie

Présidente : Sandrine Carini

La section Italie du Comité de Jumelage a pour but de créer des liens d'amitié avec Borgo Val di Taro, commune italienne située dans la province de Parme en Émilie-Romagne. Contractualisé en 1990 (côté français) et l'année suivante (côté italien), ce jumelage prend plusieurs formes. Tout au long de l'année, la section propose

des cours d'italien ouverts à tous ceux qui souhaitent entrer en contact avec la culture transalpine. Outre des sorties et des visites guidées, des conférences sont proposées plusieurs fois par an : à l'automne, en collaboration avec la médiathèque des Quais et au printemps. Les deux dernières en date ont traité de la peinture à Venise au XVIII^e siècle et des femmes à Venise au XVII^e siècle. En novembre prochain, en collaboration avec l'association Paris Affresco, une conférence portera sur la peinture à la fresque. Par ailleurs, les échanges scolaires franco-italiens viennent de reprendre. Un voyage touristique en Italie avec un passage dans notre ville jumelle est à l'étude. Au printemps 2025, la section célébrera déjà son 35^e anniversaire.

Section Grande-Bretagne

Présidente : Pascale Melse

À la fin des années 90, naissait la section Grande-Bretagne du comité de jumelage. Cette association charentonnaise est jumelée avec la ville de Trowbridge, à l'ouest de l'Angleterre. Les membres bénéficient d'une pléiade d'activités et de sorties culturelles visant à créer des liens autour de la culture anglophone. Ainsi, chaque année, il y a des échanges entre des Anglais et des Français : d'ici peu, ce sont nos voisins d'outre-Manche qui seront accueillis lors du week-end de la Pentecôte. Deux fois par semaine, des cours linguistiques en anglais sont dispensés pour tous niveaux et un "Speaking Café", le samedi matin, complète le dispositif. Philippe Troubat, secrétaire de la section, ajoute : *"Nous mettons un point d'honneur à proposer également des sorties variées en lien avec l'histoire anglaise ou plus largement britannique. Par exemple, nous allons prochainement emmener un groupe à la traditionnelle visite de printemps à Saint-Clair-Sur-Epte, lieu chargé d'histoire britannique."*

Des visites de musées (comme le Musée Rodin cette année) et des conférences sont enfin organisées. La dernière en date portait sur la royauté en Angleterre au 20^e siècle. La précédente, sur la révolution anglaise et la république de Cromwell.

DATES CLEFS DU JUMELAGE

• **Mai 1982**
Jumelage avec Zichron-Yaacov (Israël).

• **Janvier 1984**
Création de l'association du Comité de jumelage et jumelage avec Berlin-Tempelhof (Allemagne).

• **Septembre 1989**
Jumelage avec Büren (Allemagne).

• **1990-1991**
Jumelage avec Borgo Val di Taro (Italie), côté français puis côté italien.

• **1997**
Jumelage avec Trowbridge (Grande-Bretagne).

Section Israël

Présidente : Michèle Orinstein

Créée en 1982, cette section formalise le jumelage de Charenton avec la ville de Zichron-Yaacov, nichée au nord d'Israël en Galilée. Ici, il n'est question ni de religieux ni de politique, mais de culture sous toutes ses formes grâce à ce pays riche par son histoire.

Des conférences sont très régulièrement organisées. Elles portent sur des thèmes variés : l'archéologie, la naissance de l'alphabet à partir de la Bible, ou encore les figures féminines du cinéma israélien. De grands noms viennent discuter avec les membres, tels Michael Langlois, chercheur en histoire et en philologie, ou Michael Jasmin, archéologue.

Une fois par an, la section organise également une sortie : cette année, les membres ont visité le Musée de la Shoah à Pithiviers.

La présidente de section depuis huit ans, Michèle Orinstein, s'apprête à passer la main. Elle rappelle que "plusieurs années durant, la section a aussi mis en place des échanges avec des scolaires, des sportifs et des jeunes du conservatoire". Objectif : mélanger les cultures pour un enrichissement mutuel.



Le jeudi 14 mars, le Maire, Hervé Gicquel, a remis à Michèle et Gérard Orinstein, respectivement présidente et secrétaire de la section Israël, la médaille d'or de la Ville.

UN NOUVEAU MAIRE À ZICHRON YAACOV

Des élections municipales ont récemment eu lieu en Israël. Elie Aboutboul a été élu maire de la ville jumelée israélienne Zichron Yaacov, le 19 mars dernier. Celui-ci avait déjà occupé cette fonction précédemment et remplace l'ancien maire Ziv Deshe.

Retour sur l'accueil de jeunes berlinois

Le 5 mars dernier, l'Hôtel de Ville organisait une cérémonie-buffet en l'honneur des 17 jeunes Berlinoises, de leurs enseignantes et des familles de l'école Anatole-France qui les ont accueillis durant leur séjour d'une semaine à Charenton. Le comité de jumelage Allemagne a également participé à ce chaleureux accueil.



Une délégation charentonnaise à Borgo Val di Taro



Fin mars, des jeunes de 4^e du collège La Cerisaie (lire aussi page 14) ont séjourné à Borgo Val di Taro, le Maire, Hervé Gicquel, a conduit une délégation composée de Fabien Benoit, Conseiller municipal délégué en charge notamment de l'enseignement secondaire, Sandrine Carini, présidente de la section Italie du Comité de jumelage et René Freysz, président du Comité de jumelage. Ces journées ont permis des échanges fructueux avec les représentants de cette commune en particulier son Maire, Marco Moglia. Elles ont été aussi l'occasion de mesurer le dynamisme des liens entre nos habitants et de réfléchir ensemble à de nouvelles initiatives.

RÉSIDENCE JEANNE D'ALBRET

Une bonne table pour les seniors

"C'est copieux, bon et rapide... "Ne pas s'étonner alors que Patricia fréquente chaque midi le restaurant de la Résidence autonomie Jeanne d'Albret. Si elle n'y réside pas, elle

profite de la possibilité ouverte à tous les seniors de la commune, de déjeuner sur place. Le jeudi 4 avril, pour le repas de Pâques pris en compagnie du Maire, Hervé Gicquel,

de Pascal Turano, 1^{er} adjoint au Maire et de Chantal Lehout-Posmantier, Adjointe au Maire déléguée à l'Animation seniors et à la Résidence Jeanne d'Albret, 65 convives étaient réunis. D'habitude le service accueille une quarantaine de personnes, ce qui signifie qu'il est possible de les rejoindre, pour se restaurer de plats cuisinés sur place par le prestataire de la Ville. "J'apprécie aussi la variété de ce qui est proposé", assure Monique, résidente depuis deux ans.

A noter qu'un repas festif est proposé chaque mois. Quant aux tarifs, ils sont établis en fonction des ressources, entre 3 et 9 euros.

Le mot de la fin pour Raymonde et sur une touche gastronomique : "Le gigot était très bon, très bien cuisiné."

**Résidence Jeanne d'Albret,
12 rue Paul Eluard,
du lundi au vendredi de 12h à 13h30,
renseignements au 01 71 33 00 50.**



CONVIVALITÉ

Soirées jeux pour les jeunes et les moins jeunes

Lancées en septembre, les soirées intergénérationnelles autour du jeu de l'Espace jeunesse rencontrent un franc succès. Une centaine de personnes se sont déplacées pour la dernière. L'idée est de permettre aux familles, aux jeunes et aux parents de se rencontrer et de prendre plaisir autour du jeu et d'un thème. C'est aussi l'occasion pour les plus jeunes d'expliquer à quoi ils jouent. C'est en effet

parfois ésotérique. On retrouve des jeux de société, de plateau ou surdimensionnés. Pour les plus petits, un espace petite enfance est proposé avec notamment des jeux de construction.

Vendredi 26 avril, de 19h à 21h, dernière soirée de l'année autour du thème du sport et de la littérature, gratuit, Espace jeunesse, 7bis quai de Bercy.

RETOUR

"Banquet" des seniors



Du 26 au 29 mars, plus d'un millier de Charentonnais ont participé au "Banquet" des seniors. Ces déjeuners dansants se sont déroulés au Moulin Brûlé à Maisons-Alfort. Etaient présents le Maire, Hervé Gicquel, Chantal Lehout-Posmantier, adjointe déléguée aux seniors et Michel Herbillon, Député.



VÊTEMENTS

Le 1^{er} juin, on troque !

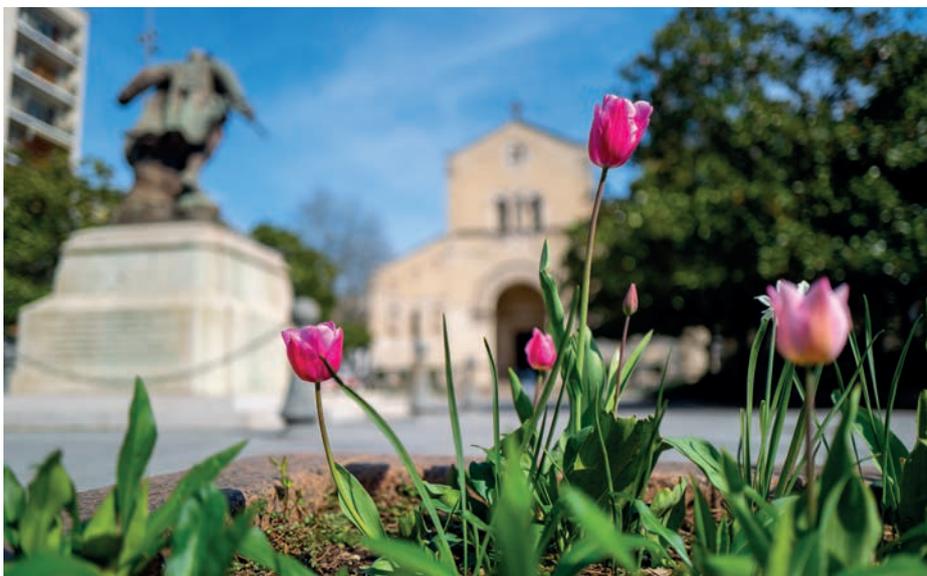
L'association Etincelles et Radicelles organise le samedi 1^{er} juin son deuxième troc de vêtements. L'occasion de renouveler son dressing et de réduire son impact sur l'environnement. Le principe de ce rendez-vous baptisé Fripettes est simple : apportez 20 pièces maximum et repartez avec autant de pièces. C'est gratuit sachant qu'une pièce c'est : un vêtement (pas de sous-vêtements), une paire de chaussures ou tout autre accessoire (sauf les bijoux). Ils doivent être propres et bon état et peuvent être destinés aux hommes, aux femmes ou aux enfants.

Samedi 1^{er} juin, 16 avenue Jean Jaurès, de 13h30 à 17h.

CADRE DE VIE

Au printemps, c'est fleurissement

Ces dernières semaines, les services de la Ville ont procédé à de nombreuses campagnes de plantations. Des bulbes ont, par exemple, été mis en terre place Briand, rue du Pont et allée Ronsard. Ils sont également intervenus place Valois. En effet, les conseillers de quartier avaient demandé que soit mise en valeur la fontaine de la place. La remise en eau n'avait pas été retenue car l'entretien d'une fontaine est coûteux. Néanmoins l'étanchéité y a été refaite afin de pallier les infiltrations d'eau apparues dans le parking et de magnifiques parterres fleuris ont été réalisés.



INFOS JEUX OLYMPIQUES 2024

Rénovation de la chaussée avenue de Gravelle

Dans la perspective du contre la montre cycliste des Jeux olympiques Paris 2024 qui, rappelons-le, se déroulera le samedi 27 juillet, la Ville de Paris va procéder à une campagne de travaux afin de rénover les zones les plus dégradées de l'avenue de Gravelle. Cette intervention concerne, le sens Paris vers Saint Maurice sur une distance d'environ 1 kilomètre de longueur et 2 mètres de largeur. Dans l'autre sens, les principales aspérités seront également reprises. Pour le bon déroulement des opérations et leur exécution dans un délai le plus réduit possible, il est prévu que ces travaux soient réalisés durant 2 nuits : du lundi 3 au mardi 4 juin, puis du mardi 4 juin au mercredi 5 juin.

Pendant ces 2 périodes, la circulation sera fermée sur l'intégralité de l'avenue de Gravelle, entre la sortie de la Porte de Charenton et le carrefour avec l'avenue De Lattre de Tassigny, de 22h à 7h, ainsi que sur les artères perpendiculaires qui débouchent sur cette voie dès 20h. Cependant, une autorisation sera accordée aux riverains qui résident dans les sections perpendiculaires afin de pouvoir rejoindre ou quitter leur domicile.

Le stationnement, quant à lui, sera interdit avenue de Gravelle.

Rappel : Le déroulement de la reconnaissance du parcours puis l'épreuve du contre la montre vont nécessiter une interdiction totale de stationnement sur l'avenue de Gravelle du 20 au 30 juillet prochain. Par ailleurs, les 24 et 27 juillet, ils pourront entraîner des perturbations.

CHALLENGE CONSOMM'ACTEUR

Il ne vous reste plus qu'un mois pour participer

La date limite pour rejoindre le challenge est fixée au 31 mai. Pour rappel, la Ville de Charenton propose une expérience immersive, éducative et ludique pour agir en faveur de la transition écologique et solidaire, et rencontrer les citoyens et acteurs engagés de la Ville. Ce Challenge Consomm'Acteur permet de recueillir des informations concrètes et utiles sur notre monde (via des articles pertinents, des vidéos inspirantes et des quiz instructifs) tout en adoptant des gestes concrets dans notre quotidien en faveur de la transition écologique et solidaire. Il est déployé en partenariat avec la Métropole du Grand Paris. Plus on réalise d'écogestes, plus on gagne de points. A la fin du Challenge, les 10 participants ayant le meilleur score recevront des cadeaux concoctés par les commerçants partenaires (plus d'info dans Charenton magazine de février).

Pratique

Pour rejoindre le Challenge, télécharger l'application Ecoly (QR code ci-contre), s'y inscrire et intégrer le Challenge Charenton en cliquant sur le bouton "+" en haut à droite de l'application et entrer le code : cha2024eco Il est possible de rejoindre le défi à tout moment. Informations sur charenton.fr ou par mail : charenton@ecoly.earth.



TEXTILES

Premier bilan des collectes

Après quatre mois d'implantation des bornes de collecte textile, un premier bilan vient d'être effectué par Ecotextile et Emmaüs Liberté ; et le bilan est positif. Emmaüs n'a pas constaté d'effet négatif de l'implantation des bornes textile sur son activité de collecte. De son côté, Ecotextile a besoin de collecter au minimum 300 kg de vêtements par bac et par mois pour être à l'équilibre. L'objectif est déjà quasiment atteint, sachant que la période de novembre à mars est la période basse de collecte. Il y a toutefois de bonnes marges de progression, puisque dans leurs bacs les plus utilisés, Ecotextile collecte jusqu'à quatre tonnes de vêtements par mois. La société passe une à deux fois par semaine pour vider les bacs. Sur la période étudiée, aucune dégradation ni aucun débordement n'ont eu lieu.

CANISSETTES



Création et rénovations

Un nouvel espace destiné aux chiens vient d'être créé place Aristide Briand. Les travaux ont été subventionnés pour moitié par la Région, c'est-à-dire à hauteur de 5 634 euros. Par ailleurs, la rénovation des autres canisettes de la commune est en cours. La Ville y remplace les totems (distributeurs de sachets et corbeilles avec signalétique), change le sable et remplace des rondins en fonction des nécessités. A noter que les chiens n'ont pas droit d'accéder aux espaces verts sous peine de verbalisation. Les maîtres doivent ramasser les déchets canins pour les jeter dans la poubelle installée à côté.



INITIATIVE

Elle en revient au bailleur Groupe Valophis et est à saluer. Il vient en effet d'installer des boxes pour vélos au sein de la résidence Bobillot Sellier.

DÉCHETS

Nouveaux points d'apport volontaire

BIODÉCHETS

Au croisement entre la rue de Paris et la rue de la Mairie, parvis Ronsard, place de l'Europe, au pied de Bercy 2 et rue du Port aux Lions. (modalités d'utilisation sur les bacs)

CORBEILLES COMPACTRICES BIG BELLY, qui permettent de trier aussi sur la voie publique

Sur le parvis Ronsard et sur le parvis du 14 rue Victor Hugo.

CENDRIERS SONDAGES, LA RÉPONSE

Depuis quelques semaines, la question apposée sur les cendriers de rue est : quelle est la durée de décomposition d'un mégot de cigarettes. Réponse : 12 ans. Une nouvelle question sera bientôt posée.



SQUARE DU 11 NOVEMBRE

Réunion publique avant requalification

Le square du 11 novembre, espace vert de 1 250 m² situé dans le quartier Pasteur est très enclavé et entouré de bâtiments. Dès juin, un projet de réaménagement sera lancé. Il permettra de diversifier la végétalisation de façon à favoriser la biodiversité et à créer un îlot de fraîcheur renforcé. Par ailleurs, l'aménagement intègre le volet paysager permettant d'améliorer l'agencement du site et de rendre plus lisible sa connexion avec le parc de Conflans situé au Nord. Cette requalification permettra de développer le système de trame verte dans la ville et ainsi de participer à la résilience du territoire. De plus, elle rendra cet espace plus convivial pour les familles et les usagers et permettra de lutter contre les effets du réchauffement climatique.

Réunion publique le mardi 14 mai à 19h à l'Espace Jeunesse, 7bis quai de Bercy.

Les points clés du projet :

- ouvrir et sécuriser l'espace
- mettre à disposition un espace de jeux pour enfants en bas âge
- apaiser la circulation routière de la villa Bergerac
- faciliter l'accès vers le parc de Conflans
- proposer une végétalisation florifère accueillante pour la biodiversité
- conservation de tous les arbres existants
- plantation de 7 nouveaux arbres
- 770 m² de déminéralisation des sols
- 570 m² de végétalisation

PASSAGE EN MEUBLÉ DE TOURISME

Une demande d'autorisation instituée

Depuis le 1^{er} mars, la Ville dispose d'un règlement applicable sur l'ensemble du territoire communal pour autoriser le changement d'usage d'un local meublé destiné à la location de manière répétée pour de courtes durées à une clientèle de passage qui n'y élit pas son domicile. L'autorisation préalable de changement d'usage concerne les résidences secondaires destinées à être louées comme meublés de tourisme et ce dès le premier jour de location. La demande d'autorisation temporaire pour changement d'usage n'est pas requise pour les résidences principales qui peuvent faire l'objet d'une location totale ou partielle, dans la limite de 120 jours par an.

Le règlement d'autorisation de changement d'usage temporaire est institué pour garantir la mixité de l'habitat dans les immeubles, répondre à la nécessité de préserver l'usage des logements en tant que résidences principales d'habitation et garantir l'accès au logement pour les habitants et pour cela, lutter à la fois contre l'inflation des coûts de l'immobilier liée à l'activité de meublé de tourisme et contre la pénurie du logement.

Plus d'informations et formulaire de demande sur charenton.fr



Bientôt 5 nouvelles bornes de recharge électrique

Les travaux permettant leur implantation viennent d'être réalisés avenue du Général de Gaulle par Métropolis, le service de bornes de recharge de la Métropole du Grand Paris. Quatre seront "express".



Informations et inscriptions sur metropolis-recharge.fr.

ECO-DEFIS

Nat et bio le mag : dès l'ouverture de la boutique bio en 2017, les écogestes se sont multipliés pour la protection de la planète et lutter contre le gaspi.

La Ville de Charenton-le-Pont a lancé en 2023 l'opération "éco-défis des commerçants et artisans", en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat et la Chambre de commerce et d'industrie. Ce dispositif vise à accompagner et valoriser les artisans et les commerçants engagés en faveur de la transition écologique. Chaque mois, nous faisons le portrait d'un des labellisés "or".

Une démarche aussi logique que cohérente. Lorsqu'en 2017, David Nataf, déjà présent aux marchés de Charenton et Saint-Maurice avec Nat et bio, ouvre Nat et Bio le mag (pour magasin), il s'est tout naturellement engagé dans une démarche écoresponsable. "Nous proposons des fruits et légumes bios, certifiés Ecocert, nous y avons ici ajouté une gamme d'épicerie avec notamment fromages et volailles", rappelle-t-il. La cohérence donc : "Nous vendons des produits bios, avec une attention portée à l'écologie et à la planète, en essayant de faire de petits gestes pour apporter notre pierre à l'édifice de la lutte contre le changement climatique",



confirme David Nataf. Concrètement il essaie de tendre, même si c'est impossible, vers le zéro déchets. "Nous favorisons les sacs réutilisables et proposons des paniers anti gaspi avec des produits qui commencent à vieillir à prix réduits pour éviter de les jeter. Nous privilégions au maximum les circuits courts et les produits français, sauf quand ils n'existent pas", détaille-t-il.

Tous les radiateurs de la boutique sont éteints et l'eau chaude coupée, quand les vitrines réfrigérées sont économes en énergie tout comme l'éclairage, entièrement en Led. Celui de l'extérieur est d'ailleurs modulé en fonction de la lumière. Les produits utilisés pour nettoyer la boutique étant... bios. Toujours dès l'ouverture, les tickets de carte bleue ont disparu tout comme les tickets de caisse inférieurs à 25 euros. Au-dessus c'est obligatoire. "Bien sûr si les clients ont besoin d'un justificatif, nous leur imprimons", sourit-il.

Revenons aux produits. David privilégie les fruits et légumes de saison et arrivés à maturité. Une offre de proximité qui séduit beaucoup de jeunes parents désirant des produits de qualité et goûteux pour leurs enfants, mais il observe une inquiétante précocité de certaines variétés. "Les asperges qui viennent des Landes avaient cette année un mois et demi d'avance."

C'est donc tout naturellement que Nat et Bio le mag a reçu le label or des éco-défis. "Il s'agit bien sûr d'une reconnaissance de nos efforts", assure-t-il. Tout en ne se disant pas militant. "Cependant, l'on peut vivre avec son temps tout en faisant des petites choses pour la planète." La sagesse.

Nat et bio le mag,
2 rue Alfred Savouré,
tél. : 06 73 05 04 51

Bienvenue à

Maître Delphine Belhassen-Bokobza, Notaire
4 bis avenue de Stinville, tél. : 01 85 44 05 50 (sur rendez-vous)

Patrick Tanzilli, agence d'assurance GAN
33 rue Gabriel Péri, tél. : 01 43 75 93 57

Carine Lorang, psychologue du travail
11 rue de Paris, tél. : 07 44 88 60 56
bspfactory.fr (sur rendez-vous)

CUISI'BAINS CRÉATION

Trente ans de succès



C'est une figure du commerce charentonnais qui fête ses trente ans. Une figure incarnée par deux personnalités à la complicité assumée.

Anna Granell a créé Cuisi'Bains créations il y a trente ans, quand sa fille Sabrina l'a rejointe en 2008. "Nous proposons l'agencement de cuisines et de salles de bain tout comme la rénovation complète d'appartements", explique Anna. Elle était à la tête d'un

magasin du même type à Savigny-sur-Orge quand en 1994, on lui a proposé le local de la rue de Paris. "J'ai immédiatement accepté", se rappelle-t-elle, sentant le potentiel de la commune. Il ne se dément d'ailleurs pas. "98% de notre clientèle est charentonnaise et fidèle. Nous avons par exemple travaillé pour trois générations d'une même famille." Le vénérable commerce ne devant son succès qu'au bouche à oreille assurant du talent des Granell mère et fille.

Si Anna est une pure autodidacte, Sabrina est diplômée en conseil et vente option cuisines et salles de bains de l'école Grégoire Ferrandi. "Les clients nous exposent leur projet et nous proposons une solution clef en main, alliant précision technique et créativité." Perfectionnistes et fidèles également au niveau des fournisseurs, qu'elles préfèrent charentonnais, et des artisans avec qui le tandem travaille. Les plus "jeunes" ont 9 ans de Cuisi'Bains et une équipe de peintres joue du pinceau pour Anna depuis plus de 23 ans.

"Nous adorons Charenton, notamment son climat familial. Il n'est pas rare que d'anciens clients s'arrêtent pour nous faire un petit coucou", sourit le duo. Sans dévoiler l'âge d'Anna, Sabrina assure que ce métier qu'elle adore autant qu'elle est sa "fontaine de jeunesse". Avec une préférence pour l'aspect technique, "au cordeau", côté Sabrina. Quant à Anna, elle avoue un léger penchant pour les questions de gestion. Bien huilé, le duo.

Cuisi'Bains création,
98 rue de Paris,
tél. : 01 43 96 58 88,
cuisi-bainscreation.fr

"PROMENONS-NOUS RUE DE PARIS SEMI-PIÉTONNE"



L'opération consistant à fermer le bas de la rue de Paris aux véhicules motorisés, entre la rue du Pont et la rue de la Mairie, est reconduite à partir du 3 mai et jusqu'au 14 juillet.

La fermeture interviendra les vendredis de 18h à minuit et les samedis de 12h à minuit. Y voir la possibilité pour les habitants et les commerçants de s'approprier l'espace public en toute sécurité. L'interdiction de circulation est également valable pour les scooters de livraison.

TERRASSES DE BARS ET RESTAURANTS SUR PLACES DE STATIONNEMENT

Comme son nom l'indique, il s'agit de permettre aux bars et restaurants qui le désirent et pour qui c'est possible d'installer une terrasse supplémentaire, sur des places de stationnement devant leur commerce. Cette opération a débuté mi-avril et se terminera le lundi 30 septembre. Attention, le dispositif est payant pour le commerçant : 120 euros le mètre linéaire pour l'ensemble de la période.

SALON AIR'S COIFFURE

Familial et intimiste

"J'en avais marre d'avoir un patron !" On est presque sûr qu'elle ne plaisante qu'à moitié. Carole Dubée a son franc parler : "Je ne connaissais pas Charenton avant de reprendre le salon en juillet dernier." Non, elle savait juste qu'une fois "les enfants grands", elle avait l'impression d'avoir "fait le tour de la question". Alors, après avoir été salariée dans un salon de Saint-Mandé pendant 20 ans, il était temps d'acheter. Habitant Fontenay-sous-Bois, Carole visait plutôt Vincennes quand l'opportunité Charenton s'est présentée. Banco : depuis elle traverse le Bois de Vincennes matin et soir, "à vélo ou trottinette". Respect.

Côté clientèle, elle a récupéré les fidèles de l'ancienne propriétaire, et compte bien développer l'offre d'entretien de la barbe. Dans une ambiance familiale, elle et son équipe coiffent aussi bien les femmes que les hommes ou les enfants, tout en reconnaissant que les premières sont les plus nombreuses. Il n'est donc pas étonnant de l'entendre par ailleurs faire l'éloge de l'ambiance village de Charenton. "Surtout dans le centre, avec l'église. Nous avons tout à proximité", salue-t-elle. Quant à une des clefs de sa réussite Carole analyse : "Nous ne sommes pas franchisés !" Du coup elle peut glisser des petits détails persos dans la déco comme des enceintes Marshall et un vintage téléphone à cadran.

85 rue de Paris, du mardi au samedi de 10h à 19h, le jeudi de 11h à 20h et le samedi de 9h à 19h, tél. : 01 43 68 06 75.



Ils ont changé de concept...



Shabazi

Le Charkoal n'est plus, vive Shabazi. Une renaissance, mais toujours le même gérant. Ygal Cohen. Ce dernier a "transformé l'établissement pour le rendre plus branché". Quant à la carte, elle explore les saveurs israéliennes et méditerranéennes.

164 rue de Paris, du lundi au jeudi de 12h à 14h30 et de 19h à 22h30, le vendredi de 12h à 14h30, le samedi de 19h à 22h30 et le dimanche de 12h à 15h et de 19h à 22h30, tél. : 01 56 29 18 18. Shabazi.fr.

Le Refuge

Qu'il est bon d'y trouver refuge, après le marché ou pour déjeuner. C'est en effet vers la restauration que Mourad Khalès, à la tête de l'établissement, a réorienté Le Refuge. Exit l'offre PMU, le ne compte plus que le comptoir quand la carte explore la cuisine française et propose toujours la valeur sûre du cet espace élégant et convivial : le couscous.

20 avenue Jean Jaurès, du lundi au vendredi de 8h à 23h, le samedi de 7h à 23h et le dimanche de 9h à 18h, tél. : 01 75 37 87 57.



... ou renouvelé leur offre

Direction la place des Marseillais et l'hôtel Novotel. Histoire d'y découvrir son nouveau bar et pourquoi pas ses nouvelles chambres.

La fête des enfants

Et des grands

Samedi 25 mai 2024

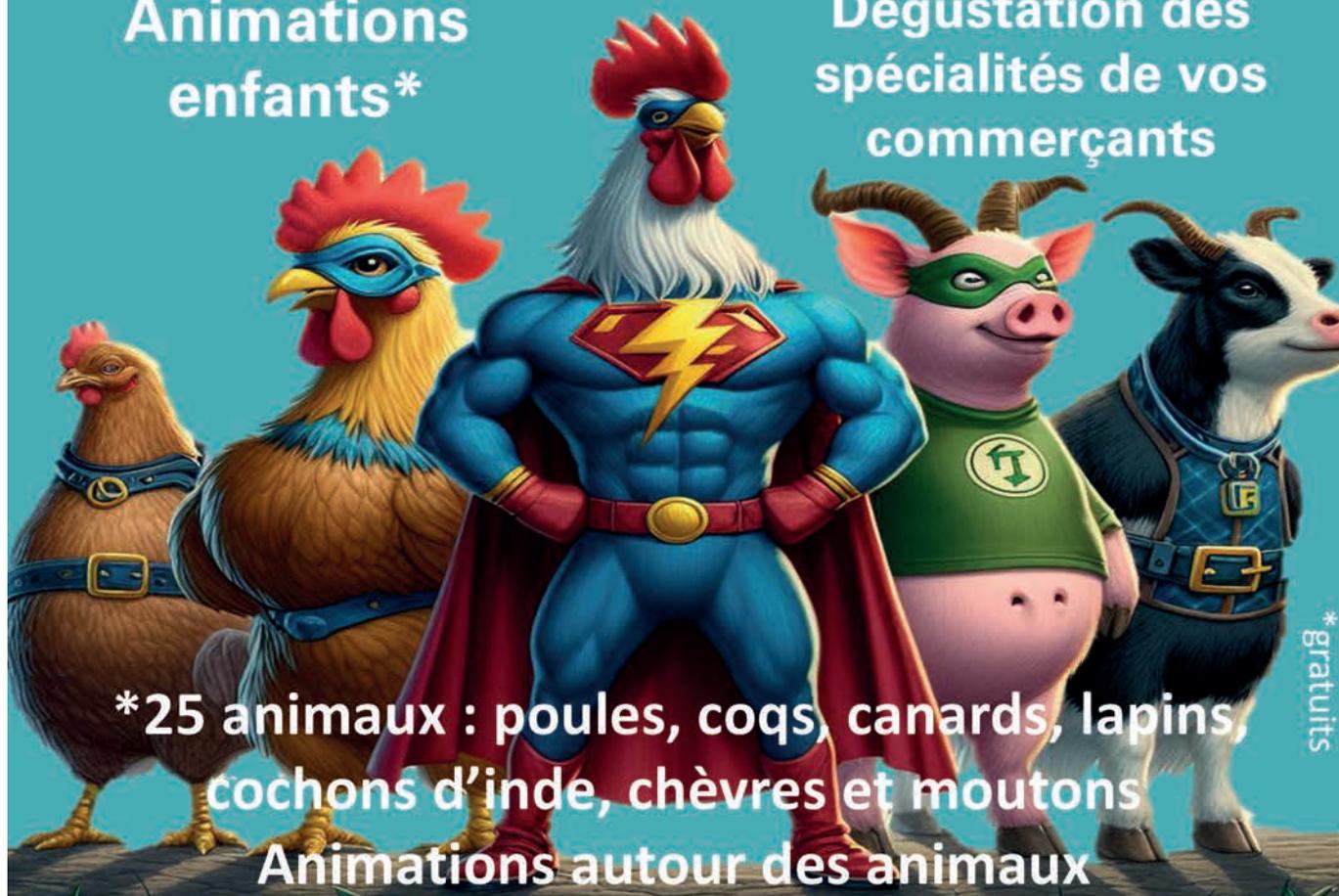
Rue du général Leclerc
Charenton-le-Pont

De 10h30 à 19h30
rue piétonnisée et animée

Ferme itinérante*

Animations
enfants*

Dégustation des
spécialités de vos
commerçants



*25 animaux : poules, coqs, canards, lapins,
cochons d'inde, chèvres et moutons
Animations autour des animaux

*gratuits



REQUALIFICATION

Le marché du centre fait peau neuve

Embellir le marché pour le rendre plus attractif. De juillet à mars, d'importants travaux vont y être menés afin de répondre aux nouvelles attentes des usagers. Investissement total : 1 975 000 euros. Ils vont permettre de :

- Valoriser les entrées du marché situées sous la voûte.
- Rénover et assurer l'étanchéité du sol du marché qui se trouve être le plafond de la piscine.
- Installer plusieurs étals et harmoniser l'ensemble des étals
- Remplacer la cafétéria au centre de la halle avec des terrasses mutualisées à tous les commerces de bouche, de façon à **renforcer la convivialité**. Le lieu sera ouvert à tous : clients, promeneurs, en famille ou entre amis.

Ces interventions d'importance vont nécessiter de déplacer certains étals. Des concertations ont été menées avec les commerçants pour organiser ce redéploiement. Ces derniers ont d'ailleurs accepté de réduire la surface de leurs étals. Pendant les travaux, des places de stationnement de l'avenue Anatole France seront occupées par des stands. On retrouvera 200 mètres linéaires de stands réfrigérés (bouchers, traiteurs, ou poissonniers) installés sous un chapiteau sur la place Aristide Briand. Une partie des forains volants sera déplacée le long de la place, avec des stands tubulaires.

Le marché continuera de se tenir pendant les travaux qui se termineront en juin 2025, chaque mercredi et samedi matin.

Découvrez la voûte du Commandant Delmas, qui vient elle-même d'être embellie, en même temps que le marché. D'ici-là, elle sera utilisée comme base arrière pendant les travaux.

VITAL HOUSE GYM

Une salle de quartier et conviviale

"Je suis Charentonnais depuis tout petit et je désirais que ses habitants disposent d'une salle de sport familiale, de quartier, qu'ils s'y sentent comme à la maison." Habib Moussaoui a racheté Accrovital, qu'il a rebaptisée Vital House Gym, il y a un an. Coach sportif depuis plus de 15 ans, il avait notamment déjà officié chez... Accrovital. "Quand j'ai appris qu'elle était en vente, j'ai sauté sur l'occasion."

Ce grand sportif passé par le football souhaite aussi que chacun y trouve son compte. Que l'on soit donc en quête de muscle, d'un cœur endurant ou tout simplement de bien-être. Chacun dispose d'un espace dédié. Sans oublier l'espace où sont dispensés les cours collectifs (renforcement musculaire, cardio, yoga, pilates, stretching...). L'équipe d'Habib compte une dizaine de personnes. Pour diriger sa salle du quartier Liberté, il peut compter sur la précieuse aide de sa femme Nayirie et de son beau-père Yeto. Quant à l'espace détente, il devrait être refait et "beaucoup plaire", puisqu'il suivra les dernières tendances.

157 rue de Paris, du lundi au vendredi de 8h30 à 22h, le samedi de 9h à 19h et le dimanche de 9h à 18h, tél. : tel : 01 70 25 34 10.



GWENAËL LADEUX

Jazz, gospel et caraïbes

A 40 ans, le bassiste charentonnais multiplie les collaborations et vient de sortir l'album **Ba Yo** avec son groupe **Yusan**.

Vous êtes né dans une famille de musiciens ?

Mon père étant pianiste et mes frères percussionnistes, je me suis naturellement

tourné vers la basse puisque c'était l'instrument qui restait disponible dans la famille et qui marie harmonie et rythme. Rapidement, un de mes professeurs, Léon

Parker, a monté un groupe avec des élèves, dont moi. Cela m'a mis le pied à l'étrier. Au point de partir deux ans en tournée avec mon père pour des concerts de "son" cubain, une musique très dansante. Dès lors, j'ai eu le statut d'intermittent du spectacle assurant en studio comme sur scène, la basse pour des artistes comme Dadjou ou l'américain Jon Batiste.

Vous réussissez à mener de front cette carrière et des projets personnels ?

Oui, même si ce n'est pas facile. Depuis 2016, je fais partie de Yusan, qui a sorti son premier album "Ba Yo" en février après un premier ep en 2020. On y retrouve une grosse base de jazz, teintée des univers de chacun de ses 5 membres : gospel, musique caribéenne et africaine et même pop, tout en restant cohérent pour faire voyager l'auditeur sans le perdre. L'album a été conçu lors d'une résidence de création de 2 semaines. Pour la plupart de ses morceaux, l'essentiel est apporté par l'un des membres du groupe, les autres parachevant la composition. Il arrive aussi qu'un titre naisse lors d'une jam session, ces temps d'improvisation que l'on s'accorde après une séance de travail intense. A l'avenir, j'espère bien sûr développer ces projets personnels.

Et Charenton ?

J'y habite depuis sept ans et pas forcément par hasard. J'ai un temps résidé à Maisons-Alfort et à l'époque j'ai flashé sur Charenton. Elle offre un bon rapport entre la vie parisienne et le calme. J'aimerais beaucoup que nous nous produisions au T2R avec Yusan, qui a lancé son album par un concert au New-Morning où les ventes du vinyle ont bien commencé, notamment aussi grâce à nos passages sur les ondes de TSF et de RFI.

Ba Yo, de Yusan (Aztec musique)
[instagram.com/yusanband](https://www.instagram.com/yusanband)
[facebook.com/Yusanband](https://www.facebook.com/Yusanband)



TARUN GUPTA ET DEEPIKA RATHOUR

L'enrichissement du partage des cultures

Nés en Inde il y a une trentaine d'années, Tarun et Deepika ont rejoint le siège mondial d'Essilor, situé à Charenton, et dont ils sont cadres, il y a un peu plus d'un an. Ils ont apprécié la commune au point de s'y installer.

Quel a été votre parcours avant d'arriver à Charenton ?

Nous venons tous les deux de Delhi, où nous avons grandi. Nous nous y sommes mariés en 2020 avant de nous installer en Malaisie, pour le travail de Tarun, puis à Singapour. Il travaillait

déjà pour Essilor. En 2022, l'entreprise lui a demandé s'il accepterait de rejoindre son siège, à Charenton, comme directeur associé de l'équipe de marketing global. Nous avons accepté et sommes arrivés en septembre de la même année. Pour la petite histoire,

Deepika travaillait à l'époque pour une autre organisation à Singapour avant de recevoir une offre d'Essilor dans le même secteur de la propriété intellectuelle.

Qu'est-ce qui vous a séduit à Charenton ?

Nous nous sommes bien sûr posé la question : où désirions-nous vivre ?

A Paris ? A Charenton ? La personne chargée de nous aider à nous installer au sein d'Essilor nous a assurés que Charenton était propre, sûre, proche du métro et nous y avons trouvé un chouette appartement. Nous aimons y vivre, nous apprécions le bois de Vincennes et les restaurants de la rue de Paris, le marché également. Tout est proche, on ne se sent pas isolés et la ville est vivante. Nous avons tout de même la chance d'aller au bureau à pied ! Nous aimerions rester dans le futur proche, en quête de stabilité, avoir un enfant...

Nous ne sommes arrivés qu'il y a un an et demi. Les Français sont gentils avec les étrangers, respectueux de notre culture, on se sent à égalité et l'équipe d'Essilor est très accueillante. Nous essayons bien sûr d'apprendre un peu de français et gagnons en indépendance. Nous allons régulièrement au cinéma, explorer Paris, parfois à vélo, et y tester les restaurants, en bons fans de cuisine méditerranéenne... Sans oublier vos boulangeries !

L'Inde vous manque-t-elle ?

Un peu même si nous y retournons souvent. Il est important de sortir de sa zone de confort, on devient alors un meilleur être humain, par exemple en mesurant ce qui est bien dans chaque culture, chaque pays. C'est enrichissant d'apprendre des autres, il faut être ouvert !



SÉBASTIEN BESRY

Musicien et créateur d'"objets sonores"

Elève au Conservatoire de Charenton, étudiant en design d'objets, il vient, dans le cadre de son cursus, de créer des enceintes en papier. Ou quand le son devient art, à double titre. Le Charentonnais de 23 ans est aussi doué qu'accessible.

Comment en êtes-vous arrivé à créer cette enceinte en papier ?

J'étudie le design d'objets. Pour mon mémoire de 2^e année de Master, je me suis intéressé au bruit. Je suis aussi élève au Conservatoire de Charenton depuis que j'ai 7 ans et y suis membre de l'orchestre symphonique. La musique fait partie de moi. J'ai donc écrit sur la place et la production du son au quotidien.

Comme je le fais à travers les instruments, la flûte traversière en premier lieu mais aussi la guitare et le piano, sans oublier les « objets sonores » comme les enceintes. J'ai alors été frappé par le manque d'interaction entre les enceintes et l'auditeur. Ce sont généralement des objets monolithiques et froids alors qu'il y a un côté charnel dans la musique. J'ai ensuite créé des enceintes en papier, que l'on peut plier, afin de créer des formes d'alcôves et attachées avec de simples boutons. Je les ai équipées d'un vibreur acoustique et d'un amplificateur que j'ai récupérés sur une enceinte bluetooth. J'ai également réalisé toute la connectique.

Pourquoi le papier ?

J'appréciais le grain de cette matière que j'ai mise en couleur. Le papier, comme matériau peu onéreux, peut se ranger une fois déplié dans un carton à dessin et grâce aux attaches on peut repasser rapidement de la 2D à la 3D. L'objet devient alors plus artistique. Je cherche à ouvrir les champs des possibilités. Le papier permet d'imaginer une infinité de formes. Des formes englobantes, puisque l'on peut même y glisser la tête afin d'encore mieux ressentir les vibrations de la musique.

Quel avenir pour votre création ?

J'ai commencé à réfléchir à une éventuelle commercialisation, par exemple dans des boutiques de créateurs, ou les utiliser au cours d'atelier avec des enfants et même des adultes, dans des conservatoires par exemple.

Vous réussissez à mener de front études et musique ?

J'essaie ! La musique est vitale, je continuerai donc cette pratique. En parallèle, je suis à présent en Master 2 au sein du master Césaap (Conférence des écoles supérieures d'arts appliqués de Paris). Cette formation se déroule sous forme de résidence, cette année au sein de l'Académie du Climat. Nous travaillons donc en collectif sur la tempête en partenariat avec le Musée National de la Marine, très intéressante au niveau sonore.





DISPARITION DE FRANÇOISE KAZIZ

Elle était une des figures de Charenton aux qualités humaines appréciées de tous ceux qui avaient eu la chance de la côtoyer. Nous avons appris avec beaucoup de tristesse la brutale disparition de Françoise Kaziz fin février. Présidente de l'Association des Familles de Charenton depuis dix ans, cet engagement associatif n'était qu'un des multiples investissements de Françoise Kaziz. Le travail au service des autres et du dynamisme de la commune étaient ses maîtres mots. Née le 7 avril 1952, elle s'était installée à Charenton 30 ans plus tard. Depuis, elle a œuvré, sans désespérer. Titulaire d'un doctorat en civilisation britannique, elle fut notamment professeur d'anglais. Elle passa la majorité de sa carrière au sein du Sou Médical/MACSF, en tant que documentaliste médico-juridique et termina sa carrière au siège de la BRED. Très active à Charenton mais aussi dans tout le Val-de-Marne, elle était membre du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale. Françoise Kaziz fit aussi partie du cabinet du Maire de Charenton, elle qui participait à la bonne tenue de chaque élection depuis 1990. Elle siégea même au Conseil municipal de 2008 à 2014. Membre du Conseil d'administration du collège La Cerisaie, elle se vit décerner en 2003 la médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports. Engagée également au sein de la Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, elle fut représentante au Conseil des seniors et aussi membre du Comité de défense des usagers de la Clinique de Bercy... et ce ne sont là que des exemples de l'investissement de Françoise Kaziz à Charenton.

< RENDEZ-VOUS >



© Pauline Maillet

T2R

"ECHOS", une expérience immersive et musicale

"Echos" est la seconde mise en scène que Mathilda May, artiste associée au T2R, vous présente cette saison. Sur une scène épurée, sans décor, et dans une immersion sonore et visuelle, Sly Johnson nous transporte seul en scène, dans un monde imaginaire. Dans un dialogue sans paroles avec Mathilda May (uniquement présente en vidéo), ils voyagent dans une rêverie, sans limite. Produits en direct par Sly Johnson, tous les sons remplacent les différents lieux par la seule force de l'évocation sonore, pour un duo virtuel et musical, stylisé.

Ce voyage immersif invite à partager une expérience à la fois intime et universelle, comme un cheminement sensoriel où bougent les frontières entre le silence et le bruit, l'ombre et la lumière, l'absence et la présence.

Le son et la musique du spectacle, réinventés dans l'immédiat, donnent à "Echos", un caractère unique à chaque représentation.

Sly Johnson et Mathilda May développent ensemble une expression non verbale et organique où le mouvement, le son et l'image s'unissent pour créer un support d'inspiration où chacun peut éprouver son propre ressenti.

Mardi 14 mai à 20h30, tout public à partir de 10 ans, tarifs : de 6 à 19 euros.

Plus d'informations et réservations sur <https://www.charenton.fr/lestheatres/spectacle.php?id=257>

ou lors des permanences de billetterie (mercredi et vendredi 16h-19h)



FÊTE DU VÉLO

Une journée dédiée à la petite reine

Bourse aux vélos (dépôt de 10h à 12h30, et vente de 14h à 17h), atelier d'auto-réparation, marquage antivol, 3 balades à vélo de différents niveaux (une touristique, pour découvrir les bords de Seine et de Marne à vélo en partenariat avec l'association Charenton Triathlon (rendez-vous : 14h30. Durée : 2 heures) et deux autres plus sportives, de 50 à 80 km dans le Val-de-Marne, en partenariat avec l'association Watt (rendez-vous : 9h. Durée 2h30 pour 50 km. Durée 3h30 pour 80 km). Le 25 mai, la place Aristide Briand accueillera la nouvelle édition de la Fête du vélo. Elle est organisée par la Ville en collaboration avec de nombreux partenaires associatifs et commerciaux. On y retrouvera également un atelier de customisation des vélos d'enfants ou des animations pour les seniors et les personnes à mobilité réduite. Comme l'année dernière, Plant B, la ressourcerie des jardiniers située à Bercy proposera, à cette occasion, une collecte de matériel de jardinage.

Samedi 25 mai à partir de 9h, place Aristide Briand. Tout le programme sur charenton.fr, inscriptions aux balades sur tally.so/r/mBxoBA

Inscription aux ateliers d'auto-réparation auprès de l'association Roues Libres : contact@roues-libres-charenton.fr

Informations au 01 46 76 52 01 et par mail : ecologie-urbaine@charentonlepont.fr

PALAIS DE LA PORTE DORÉE

L'olympisme s'expose

"Olympisme, une histoire du monde" est une exposition labellisée "Olympiade Culturelle" et qui se tient dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et qui choisit l'angle inédit de faire découvrir la saga olympique à travers les crises, les luttes, les exploits et les combats majeurs qui ont façonné notre monde contemporain. Avec près de 600 œuvres, l'on y parcourt 130 ans d'histoire olympique, de la création des Jeux Olympiques modernes à Athènes en 1896 jusqu'à l'édition de Paris en 2024.

**Du 26 avril au 8 septembre, Palais de la porte dorée,
293 avenue Daumesnil (Paris 12^e), palais-portedoree.fr.**



MÉDIATHÈQUES

Rencontre avec Chloé Wary

Elle se déroule dans le cadre du comité de lecture ados "Sur place et à emporter" mais aussi des animations de préparation des jeux olympiques et est destinée aux ados comme aux adultes. L'autrice évoquera son parcours, ses bandes dessinées notamment "Saison des roses" (sur le thème du foot féminin qui a été multi primée) et aussi de sa nouvelle BD "Rosigny zoo".

Chloé Wary découvre la bande dessinée et bien plus encore à la MJC de sa ville de banlieue parisienne. Au lycée, elle intègre une formation post-bac en illustration. Elle publie en 2017 son premier livre, "Conduite interdite", aux éditions Steinkis. La même année, elle intègre la section féminine du Football Club de Wissous, au sein duquel elle joue toujours aujourd'hui. Cela nourrit l'écriture de "Saison des Roses", paru en 2019 aux éditions FLBLB. Cette BD qui place l'émancipation féminine au centre d'un terrain de foot de banlieue a été récompensée par 6 prix : Prix du public France Télévisions au festival d'Angoulême 2020, Prix Jeunesse Nouvelle Aquitaine, Prix Artémisia de l'émancipation 2019, Grand prix Golden Globos 2019, le Prix des lycéens et apprentis Région Sud, Prix des lycéens et apprentis d'Île-de-France. En 2021, en résidence en Seine-Saint-Denis, elle élabore un récit qui se situe à nouveau dans la ville imaginaire de Rosigny-sur-Seine, sur le terrain de la banlieue parisienne, où elle habite toujours, tout en s'incrutant dans les milieux du hip-hop et du break. De ses propres questionnements de jeune adulte, elle fait un récit choral sur les amitiés tiraillées par les obligations sociales et le besoin de lieux collectifs dans une époque qui restructure à tout va.

**Médiathèque des Quais,
le samedi 27 avril à partir de 16h**



LES CHARENTONNAIS ONT DU TALENT

3 nouveaux ouvrages made in Charenton



"C'est un secret... Ne le dis à personne !"

De Danielle Billo Alvarez, (librinova.com)

C'est le roman d'une vie, celle de Charlotte qui vient de s'éteindre à 95 ans. Une vie qui se raconte dans un petit carnet rouge retrouvé par sa petite-fille Pauline. Après une enfance dans le manoir familial de Brighton, elle traverse les années folles à Paris quand intervient la Seconde Guerre mondiale. Une aventure ponctuée également de petits secrets.

L'autrice interviendra à la médiathèque des Quais le samedi 1^{er} juin dans le cadre de l'animation "plumes Charentonnaises".



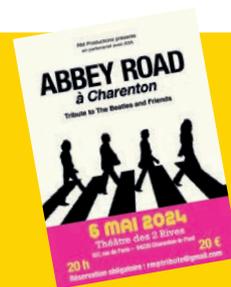
"J'avais rêvé d'une vie tranquille"

De François Sauteron (L'Harmattan). Le 45^e livre du Charentonnais conte l'histoire d'une vie mouvementée d'un habitant du Lot dans la première moitié du XX^e siècle. Entre Seconde Guerre mondiale, engagement local et vie paysanne, comment ont été vécus, loin de Paris, les bouleversements de l'époque ?



"Des Objets dans l'histoire"

De Chris Lavaquerie-Klein avec Laurence Paix-Rusterholtz (Actes sud jeunesse). Illustré par Walter Glassof, on y retrouve un masque, un sceptre, une éolienne, un pavé, un wagon et une pièce de monnaie. Tous ces objets ont joué un rôle dans un événement historique. Dans ce livre documentaire, l'on croise Jules César, Louis XIV ou encore les manifestants de Mai 68.



HOMMAGE

Abbey Road à Charenton

Comme son titre le laisse entendre, ce concert est un hommage aux Beatles. Le groupe de Liverpool ayant en effet enregistré une partie de leur mythique album Abbey Road dans les non moins mythiques studios du même nom, à Londres. Pour l'occasion les 8 musiciens, dont le Charentonnais Richard Melloul, seront rejoints sur scène par des élèves du conservatoire André Navarra.

**Lundi 6 mai à 20h
au T2R,**

**107, rue de Paris, réservation
obligatoire par mail :
rmtribute@gmail.com**

★ Agenda ★

Heure d'orgue

Dimanche 28 avril

Eglise Saint-Pierre, 3 rue Alfred Savouré

Eric Cordé, de la cathédrale de Dol-de-Bretagne est l'invité du prochain rendez-vous autour de l'orgue. Au cours de son concert, il interprétera des œuvres de Lefébure-Wély, François Benoit, Alexandre Boëly ou Julien Bret.

A 15h45, libre participation aux frais

LES HEURES D'ORGUE
DE SAINT-PIERRE DE CHARENTON-LE-PONT
- 20^{ème} saison -
Dimanche 28 avril 2024
15h45
ERIC CORDE
Orgue
(Cathédrale de Dol de Bretagne)
Œuvres de
LEFEBURE-WELY,
BENOIST, BOELY, BRET...
Libre participation aux frais
LES PONTS MUSICAUX
Eglise saint-Pierre - Place de l'Église - Charenton-le-pont
Métro : Charenton-Écoles ; Bus : 24, 111, 180
<https://gulche.jean6.mairie.com/heureorgue>

Vide-greniers du Lions Club

Samedi 27 et dimanche 28 avril

Place Aristide Briand

Cette 29^e édition est encore une fois l'occasion de faire de belles affaires, dans une ambiance conviviale tout en faisant une bonne action. L'événement est effectivement organisé au profit des œuvres humanitaires et sociales du Lions Club.

Inscriptions et paiement en ligne jusqu'au 25 avril à minuit, 27 euros la place de 2 mètres (lions-club-de-charenton-le-pont.sumupstore.com)

De 8h à 17h



Commémorations

Mardi 30 avril - 11h30

Journée nationale des victimes et des héros de la déportation

11h15 : un car se tiendra place Ramon (devant le Monoprix) pour conduire les participants Charentonnais à la cérémonie organisée à Saint-Maurice

11h30 : Cérémonie au Monument aux Morts de Saint-Maurice - place Charles de Gaulle

Lundi 8 mai - 11h30

79^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

11h : rassemblement à l'Hôtel de Ville pour le défilé
11h30 : Cérémonie au Monument aux Morts de Charenton-le-Pont place de l'Eglise

Invitation
Mercredi 8 mai 2024
à Charenton-le-Pont
**79^e ANNIVERSAIRE
DE LA VICTOIRE
DU 8 MAI 1945**

Lundi 22 avril

Permanence du Député Michel Herbillon

• à 19h. Une fois par mois, le Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne tient une permanence à l'Hôtel de Ville afin de recevoir les habitants. Contact : 01 43 96 77 23.

★ Hôtel de Ville, 48 rue de Paris

Mardi 23 avril

Permanence départementale • de 14h à 17h.

Chaque mardi, ce service de proximité vise à simplifier et faciliter certaines de vos démarches. Sur rendez-vous au 39 94.

★ Centre A. Portier, 21bis rue des Bordeaux.

Mardi 23 avril

Vernon Subutex • à 20h30

★ T2R, 107 rue de Paris

Vendredi 26 avril

Commémoration du génocide des arméniens • à 11h

En partenariat avec l'Alliance Franco-Arménienne du Val-de-Marne

★ Square de la Cerisaie

Samedi 27 avril

Camion Emmaüs collecte de dons • de 14h à 17h.

Venez déposer vos bibelots, petits meubles,

vêtements, jouets en bon état d'usage, trois samedis par mois.

★ Place Aristide Briand. Autres dates : samedis 11 et 25 mai, place Aristide Briand et 18 mai place Henri d'Astier (Bercy 2)

Samedi 27 avril

Voyage en musique • à 19h. Le conservatoire propose un concert de flûte et de harpe, synonyme de balade de la douceur de l'impressionnisme français aux couleurs chaudes et fiévreuses de l'Espagne, en passant par les grands espaces des pays de l'Est, le Japon ou l'Argentine. entrée libre sur

< AGENDA >

réservation obligatoire au 01 46 76 48 90
ou par mail : conservatoire@charentonlepont.fr
★ Chapelle de Conflans,
7 rue de l'Archevêché

Samedi 27 avril

Opéra Apéro • à 20h30
★ T2R, 107 rue de Paris

Samedi 27 avril

Soirée des jeunes talents
Entrée gratuite dans la limite des places disponibles
★ Espace jeunesse,
7bis quai de Bercy

Dimanche 28 avril

Atelier d'auto-réparation de vélo par l'association "Roues libres" • de 14h à 18h. 84 quai des Carrières (parking Bobillot)
Autres dates : dimanches 12 et 26 mai et le dimanche 19 mai (au pied du kiosque à musique de la place Aristide Briand).

Vendredi 3 mai

Fille de roi • à 10h et 14h30
★ Espace jeunesse,
7bis quai de Bercy

Samedi 4 mai

Fille de roi • à 20h30
★ T2R, 107 rue de Paris

Lundi 13 mai

Inauguration de l'exposition "Empreintes 1924/2024 - Cent ans d'héritage olympique" • 18h30 Animations prévues : 2 chanteuses du conservatoire interprètent "La Bohème" et "Seine", proposition du lauréat des jeunes artistes du service jeunesse et démonstration de Cheer Leading.
★ Grilles de l'Hôtel de Ville

Mardi 14 mai

Echos • à 20h30
★ T2R, 107 rue de Paris

Jeudi 16 mai

Inauguration de la structure d'aide à la parentalité Parent'aise • à 18h
★ Crèche multi-accueil Bercy,
2 rue Etienne Méhul

Permanence du CAUE et de MVE

Vous avez un projet architectural ? Vous souhaitez rénover votre logement ou améliorer son efficacité énergétique ? Venez faire le point avec un architecte conseil du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et des conseillers en énergie de MVE (Maîtrisez votre énergie). Gratuit, rendez-vous de 45 minutes de 9h à 12h. Inscriptions auprès du service urbanisme au 01 46 76 47 65 et par mail : urbanisme@charenton.fr.

Vendredi 17 mai

Concert de musique contemporaine • à 17h30. Il prendra pour thème la bicyclette et mettra en scène à la fois des instruments et des vélos.
★ 84 quai des Carrières

Vendredi 17 mai

Sans Famille • à 20h30
★ T2R, 107 rue de Paris

Dimanche 19 mai

Brocante de l'AFIC
★ Place Aristide Briand

Jeudi 23 mai

Concert des Gardiens de la Paix de la Préfecture de Police de Paris avec la participation des chorales des écoles Pasteur et Desnos • à 19h30
★ T2R, 107 rue de Paris

Du 23 mai au 2 juillet

Exposition "Plus vite, plus haut, plus sport "
Vernissage le jeudi 23 mai • à 18h30
★ Espace Art et Liberté,
3 place des Marseillais

Vendredi 24 mai

[R...] • à 20h30
★ T2R, 107 rue de Paris

Samedi 25 mai

Kiosque en musiques • à 11h
Les concerts au kiosque de la place Aristide Briand sont de retour. Pour le deuxième rendez-vous de la saison, c'est l'ensemble de saxophones du conservatoire de Charenton que l'on pourra applaudir.
★ Place Aristide Briand

Vendredi 31 mai

L'Avare • à 20h30
★ T2R, 107 rue de Paris

Fête des quartiers

Informations sur charenton.fr

Samedi 1er juin

Concert • à 15h30
L'orchestre symphonique du lycée Hoche et les chœurs du collège Rameau de Versailles, proposent des œuvres de Fauré, Saint-Saëns et Bizet.
★ Chapelle de Conflans,
7 rue de l'Archevêché

Samedi 8 juin

Kiosque en musiques • à 11h
Dernier concert avant la pause estivale : venez écouter le big band du conservatoire de Charenton.
★ Place Aristide Briand

Permanences : les élus à votre rencontre

Avril

Devant l'école Port aux lions
Vendredi 26 de 17h30 à 18h30

Marché du centre
Samedi 27 de 10h à 12h

Mai

Marché du centre
Samedis 4 et 25 de 10h à 12h
Angle rue du Pont/rue de Paris
Mercredi 15 de 17h30 à 18h30

Devant l'école Desnos
Vendredi 24 de 17h30 à 18h30

Juin

Marché du centre
Samedi 1^{er} de 10h à 12h

Inscriptions à la Newsletter de Charenton

Pour ne rien rater de l'actualité municipale, inscrivez-vous à la Newsletter. Vous la recevrez toutes les semaines.

Inscriptions :

www.charenton.fr/newsletter



Version audio
du *Charenton magazine*
sur www.charenton.fr



Charenton magazine chez vous

En cas de non réception de votre Charenton magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou par mail : cmag@charenton.fr

CHARENTON DEMAIN

Agir quotidiennement pour les Charentonnais

Un élu local doit être au service de ses concitoyens et agir avec humilité face aux défis auxquels ils sont confrontés. Malheureusement on ne peut que déplorer la défiance vis-à-vis des élus de la Nation, entretenue par certains qui n'existent qu'à travers la polémique et la culture de leur ego en employant des propos outranciers. Leurs dérives jettent le discrédit sur une fonction qui est un maillon essentiel de notre démocratie locale. Le respect, la concrétisation des engagements et un dialogue républicain avec ses adversaires sont des valeurs auxquelles nos administrés sont attachés.

Les élus de notre groupe œuvrent sans relâche pour améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens. Ainsi, notre Maire a enfin pu obtenir que la Préfecture du Val de Marne expérimente l'abaissement

de la vitesse de 90 à 70 km/h sur l'autoroute A4. Il s'agit d'une avancée majeure qui permettra de réduire les nuisances sonores de 40% au cours de la nuit. Participez à la consultation par voie électronique du 8 avril au 7 mai 2024 à ce sujet.

Par ailleurs, les prochaines semaines coïncideront avec le lancement des travaux de végétalisation de la Place des Marseillais, de création d'un parc au sein de l'Hôtel de Ville et du réaménagement du square du 11 novembre. Seront également conduites la modernisation de l'aire de jeux du jardin du cardinal de Richelieu et la rénovation du terrain de football Henri Guerin avec la création d'une cuve de récupération des eaux de pluie pour arroser nos espaces verts et nettoyer nos rues.

Les élus du Groupe Charenton Demain



CHARENTON PASSIONNÉMENT

Des fermetures d'équipements publics, aucune information du maire !

Comme le maire ne nous informe pas des sujets qui impactent notre quotidien dans le bulletin municipal, il nous revient la pénible tâche de vous annoncer ses dernières décisions.

La fermeture définitive de la fosse de plongée et la fermeture de 2 autres établissements publics : la crèche de l'Archevêché et l'école maternelle La Cerisaie rien que ça !

Pour quelles raisons ? Moins de naissance ? A écouter les familles il y en a encore un certain nombre qui attend une place en crèche pour un accueil régulier ou occasionnel. Nous n'avons eu aucune explication,

aucun retour d'un éventuel audit sur la fermeture de ces établissements. Difficulté pour recruter du personnel ? Charenton est moins attractive que les communes voisines, les revendications et les dernières grèves du personnel municipal l'attestent. Trop de travaux ? Il y a des solutions telle que la mise en place d'une délégation de service public.

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous n'avons eu aucun débat ni information de la part du maire. Qu'en pensent les fédérations de parents d'élèves ? Les syndicats ? Est-ce que la démocratie est réellement respectée à Charenton ?

Caroline CAMPOS-BREILLON, Oriane OUTIN

Serge TOURCHIK



CONSTRUIRE L'AVENIR À CHARENTON

Votez pour les budgets participatifs !

Avec le budget participatif, Charenton vient de se doter d'un nouvel outil de démocratie participative. Cet outil, que nous portions dans notre programme aux élections municipales permet de collecter vos idées pour Charenton, à les étudier ensemble et à les mettre éventuellement en pratique au moyen d'un budget spécifiquement alloué pour ceci.

Plus d'une centaine d'idées ont été proposées en 2023 et seulement 22 idées ont été retenues par la municipalité comme étant éligibles au budget participatif. Les votes sont ouverts à tous jusqu'au 15 mai 2024. N'hésitez donc pas à consulter ces projets et à choisir ceux qui vous paraissent être d'intérêt général.

Parmi toutes les propositions faites par les Charentonnais, nombreuses étaient celles qui recoupaient des thématiques écologiques afin par exemple de mieux végétaliser notre ville, la rendre plus résiliente face au changement climatique, réaliser des économies d'énergie, etc. Nous regrettons que certaines propositions de « Tiers-lieux », ces espaces partagés et pluri-thématiques visant à créer du lien social et à répondre à de réels besoins de la population (coworking, friperie, bricothèque, espace culturel, loisirs, restauration locale, etc.), n'aient pas été retenues par la majorité. La promesse a été faite d'étudier ces possibilités dans le futur hors cadre du budget participatif, nous veillerons à ce que ces promesses soient bien mises en pratique par la majorité et ceci avant la fin du mandat en 2026.

Loïc Rambaud, conseiller municipal écologiste,

eelvcharenton@gmail.com



CHARENTON POUR TOU.TE.S !

Subventions aux associations : les familles toujours plus mises à contribution

Le budget voté en conseil municipal est une régression pour Charenton. Une des preuves, en plus de celles listées dans notre dernière tribune, porte sur les subventions aux associations, en baisse de 4% par rapport à 2023.

L'enveloppe allouée aux associations sociales baisse de 19% entre 2023 et 2024. Celle des jumelages perd 20%, avec mention spéciale pour la section Italie qui perd 53% (subvention reçue 30% inférieure à celle demandée) à un an de célébrer les 35 ans du jumelage. La compagnie théâtrale Les Arces reçoit 75% moins que ce qu'elle demande, idem pour l'escrime à 68%. Si on cumule les demandes

2023 et 2024 et que l'on compare ce montant aux subventions reçues sur ces deux années pour le Studio Théâtre de Charenton, il y a un déficit de 66% pour l'association.

Au total, 818 283€ ont été demandé en subvention, 604 350€ sont versés, soit presque 214 000€ que les associations devront trouver ailleurs pour fonctionner à la hauteur de leurs ambitions.

Avons donc ces chiffres en tête quand la majorité municipale vantera son accompagnement auprès des associations quand celles-ci exercent une mission sociale fondamentale sur notre territoire et qu'elles n'auront d'autre choix que d'augmenter les cotisations pour maintenir leur équilibre financier. Une association qui ne peut plus fonctionner, c'est de la qualité de vie en moins pour les Charentonnais.

João Martins Pereira

jmartinspereira@charenton.fr

pscharenton@gmail.com



VIVONS MIEUX À CHARENTON !

LA FRANCE ET L'EUROPE

Le chiffre du déficit de la France pour 2023 était attendu à 4,9 % du Produit Intérieur Brut. Il a été annoncé à 5,5%. Les dépenses étant maîtrisées mais les recettes n'ayant pas suivi.

Depuis 2017, tout allait bien au niveau économique jusqu'à la crise de la COVID-19. Le déficit était à 3 % en 2019, ce qui correspondait aux critères de l'union européenne. Mais la crise sanitaire a obligé l'État à mettre en place une politique du quoiqu'il en coûte pour sauver les emplois et permettre aux entreprises de repartir plus vite en gardant leurs employés. Hélas, la guerre en Ukraine depuis février 2022, a pris le relais des ennuis du gouvernement.

Elle a causé une grave crise énergétique et une inflation que la France n'avait plus connues depuis

des années. Pouvons-nous rappeler que lors de la crise des subprimes, le gouvernement en place a eu à faire face à des déficits de 7,2 % et 6,9 % en 2009 et 2010.

Chaque crise amène donc son lot de déboires économiques.

Grâce à l'union européenne, nous avons pu obtenir les meilleurs vaccins contre la COVID-19 au meilleur prix; et ils étaient gratuits pour tous.

Les plans de Réindustrialisation de la France bénéficient d'aides européennes. Le Plan Batteries pour voitures électriques ainsi que le plan de réarmement en sont deux des exemples majeurs.

Notre Souveraineté Française passe par la Souveraineté Européenne !

Francis Rodriguez-Lacam

Francis.rodriguez-lacam@sfr.fr

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

• Jourdain BARTON et Lucas LEBBRECHT • Imane ISMAILI ALAOUI et Romain DOS SANTOS
• Julia BOCCARA et Gybson GIULI • Aliza ASSAYAG et Ruben DANINO • Véronique SITBON
et Frédéric HAYAT • Julie COUSIN et Steve AZRIA • Shana ELBAZ et Valentin OUKI •
Shana DALHERY et Gabriel SEBAH • Valérie OUDENOT et Jean-Luc PAULHIAC • Jérôme
FORÇARD et Justine PELCOQ

Décès

Avec nos sincères condoléances

• Marie-Christine LE DAMANY épouse BOUCONTET • Roger REBOIS • Micheline SCHLÉMER
• Jean ALBERT • Marie MAIRE veuve MINOT • Jean RILCY • Maurice MAUREL

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

• Raphaël et Maxence MORETTO • Ismaël NIANE • Éléonore AITKEN • Jonah LASCAR • Lina
MONDAMERT • Sidra MOUMEN • Augustin DOUCERAIN DEPREZ • Louis ZHAO BUISSON

Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans, venez vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés en avril 2008 : d'avril à juillet 2024.
- Ceux nés en mai 2008 : de mai à août 2024.
- Ceux nés en juin 2008 : de juin à septembre 2024.

Si vous venez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande.
Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir
en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir

- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille des parents,
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition
de la nationalité française ou né(e) à l'étranger.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation
indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Affaires civiles - 16, rue de Sully ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15,
et le samedi matin de 9h à 12h15.

SANTÉ à Charenton

PERMANENCES PHARMACIES

Dimanche 28 avril

GRANDE PHARMACIE DE CHARENTON

3, place des Marseillais • Tél. : 01 43 75 14 68

Mercredi 1^{er} mai

PHARMACIE DE GRAVELLE

118, rue de Paris • Tél. : 01 43 68 18 32

Dimanche 5 mai

PHARMACIE DES QUAIS

58 bis, quai des Carrières • Tél. : 01 43 68 43 50

Mercredi 8 mai

PHARMACIE DU PLATEAU

52, rue Gabrielle • Tél. : 01 43 68 06 61

Judi 9 mai

PHARMACIE DU CENTRE

67, rue de Paris • Tél. : 01 43 78 78 09

Dimanche 12 mai

GRANDE PHARMACIE DE SAINT-MAURICE

7, rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice

Tél. : 01 43 96 44 93

Dimanche 19 mai

PHARMACIE DE GRAVELLE

118, rue de Paris • Tél. : 01 43 68 18 32

Lundi 20 mai

PHARMACIE DES DEUX COMMUNES

46, avenue Maréchal de Lattre de Tassigny

à Saint-Maurice • Tél. : 01 43 68 20 33

Dimanche 26 mai

PHARMACIE DU MARCHÉ

68 bis, rue de Paris • Tél. : 01 43 68 00 38

Dimanche 2 juin

PHARMACIE CENTRALE

54, rue de Paris • Tél. : 01 43 68 01 41

SAMI

**Urgences médicales le soir, le week-end
et jours fériés en appelant le 15.**

14, rue du Val d'Osne à Saint-Maurice

- le soir du lundi au vendredi de 20h à minuit
- le samedi de 14h à minuit
- les dimanches/jours fériés de 8h à minuit



Robert Badinter, l'homme juste

Le 9 février, Robert Badinter nous a quittés.

L'homme juste laisse un vide dans la mémoire de la France. Ses combats
exemplaires contre la peine de mort, l'antisémitisme, et les discriminations, pour la dépénalisation de
l'homosexualité, ont marqué l'histoire de notre société. Il a aussi œuvré pour améliorer les conditions
carcérales, portant ainsi la voix de ceux que la société marginalisait.

Inspirée par Robert Badinter, je ne peux que m'appliquer à faire vivre sa mémoire et trouver l'énergie
nécessaire pour poursuivre ses justes combats, quoiqu'il arrive sans fléchir ni céder du terrain aux
passions tristes du moment. Il serait non seulement honorable mais aussi approprié que notre ville lui
rende hommage. Car les idéaux pour lesquels il a combattu vont bien au-delà des clivages politiques,
ils sont universels et doivent continuer d'inspirer des générations entières. Ma loyauté aux principes de
justice et d'égalité s'adresse à chaque habitant de notre ville, quel que soit son origine ou son milieu.
C'est en cultivant un vivre-ensemble harmonieux et inclusif que nous réaliserons pleinement l'héritage
de Robert Badinter et que nous construirons un avenir meilleur à Charenton.

Argentina Denis, conseillère municipale écologiste

Il a illuminé notre chemin. Notre responsabilité est de faire vivre son héritage.



CHARENTONNAIS ENGAGÉS

Honneur de créer ce groupe politique Charentonnais Engagés.
Ne soutenant plus le maire de la ville Monsieur Gicquel qui a prouvé son
manque d'humanité depuis plus de 3 ans, je fais le choix de m'opposer
publiquement et politiquement à lui et à sa majorité divisée. J'étais
honoré de faire céder publiquement ce maire et de le soumettre par la
pression publique sur le plateau de BFM TV et dans la presse nationale
sur la question des otages de l'organisation terroriste islamiste Hamas
et nous continuerons à le faire plier sur tous les sujets relevant de
l'intérêt général. Pensées aux plus de 130 otages détenus parce que
juifs depuis plus de 200 jours par le Hamas et à nos 3 otages français
Ohad Yahalomi, Ofer Kalderon et Orion Hernandez-Radoux.

Aujourd'hui, j'apporte tout mon soutien aux fonctionnaires et
contractuels de la commune qui se voient refuser la prime au pouvoir
d'achat par ce maire qui a oublié qu'il venait du petit peuple et d'une
famille pauvre. Son enfance passée dans une famille extrêmement
modeste devrait le rendre plus humain envers nos fonctionnaires et
contractuels qui subissent l'inflation, qui font fonctionner la ville et à
qui nous devons tout ! Courage à tous les charentonnais qui devront
attendre 2026 pour espérer le remplacer ! Tous ensemble engagés
pour l'intérêt général des charentonnais.

Mickaël Szerman

Président Groupe Charentonnais Engagés

Les fleurs, une chance
pour la biodiversité !

CONCOURS
2024 DES
**balcons
& jardins
fleuris**

Inscription
du 2 mai
au 2 juin 2024

charenton.fr

Renseignements
01 46 76 48 12

